

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. . . 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 20.— 10.— 5.— 1.70
 ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

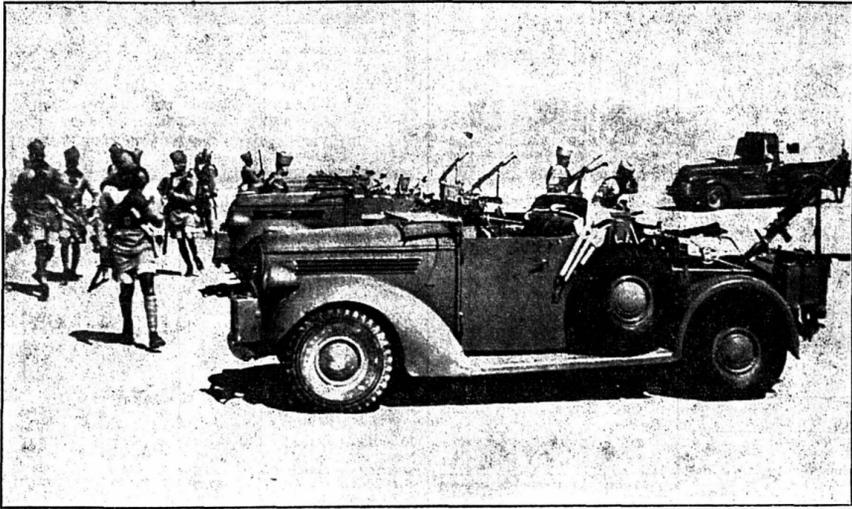
et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le
 mm., min. 1 lr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. —
 Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
 Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—)
 Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.60.
 TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

LA MOTORISATION DE L'ARMÉE ÉGYPTIENNE



Sous la direction d'une mission militaire britannique auprès de l'armée égyptienne, le gouvernement du Caire vient de transformer et moderniser le corps des chameliers, qui à l'instar des autres unités de l'armée, est maintenant mécanisé. Mais malgré l'existence de machines motorisées les chameaux conservent un rôle; dans de nombreux points du désert, ils peuvent, en effet, se déplacer plus rapidement qu'un véhicule automobile. Notre cliché représente des autos mitrailleuses appartenant au corps des chameliers égyptiens en manœuvres dans le désert.

Le parlement et le plan financier

LE CONSEIL NATIONAL, AGENT DE LA CENTRALISATION FISCALE

On ne saurait prétendre que le prestige du Conseil national a grandi dans l'opinion publique romande après la première semaine des débats consacrés aux projets financiers du gouvernement. Au contraire, le parlement fédéral a fait tout ce qu'il fallait pour se rendre ridicule et pour bien prouver à ceux qui doutaient encore qu'il n'a rien appris et rien compris, qu'il en est toujours à la conception facile et surannée de sa souveraineté intégrale et qu'il n'entend point se laisser dépouiller de sa principale raison d'être, la surabondance systématique sur toutes les dépenses proposées par le gouvernement, provoquant ainsi l'aggravation régulière de la situation financière de la Confédération.

Le Conseil national avait en effet une belle occasion de prouver son bon sens et son esprit de mesure. Il ne l'a pas fait et c'est dommage. En refusant par 88 voix contre 80 l'article proposé par le Conseil des Etats empêchant l'Assemblée fédérale d'allouer des crédits plus élevés que ceux proposés par le Conseil fédéral dans les arrêtés soumis à la clause d'urgence, le Conseil national a commis une erreur regrettable. Tout ce que l'on peut souhaiter c'est que le Conseil des Etats tiendra bon et fera revenir le parlement sur son vote négatif. Si ce n'était pas le cas, il est probable que l'attitude des partis bourgeois de la Suisse romande — qui sont fort peu enthousiasmés par le plan centralisateur du Conseil fédéral — se préciserait encore davantage comme résolution hostile au vote des projets financiers qui, on le sait, exigent les plus lourds sacrifices des contribuables sans aucune contre-partie sérieuse, sans aucune garantie quant à la réalisation d'économies substantielles et durables dans l'administration fédérale qui aurait grand besoin, elle aussi, de comprendre que l'heure des sacrifices a sonné pour tout le monde.

L'ensemble des débats prouve d'ailleurs que le Conseil national n'entend tenir aucun compte des propositions romandes. On a fait des concessions aux socialistes, notamment sur la question du taux appliqué au prélèvement sur la fortune, taux progressif allant de 1.5 à 4.5%. On refuse d'entendre la voix de la Suisse romande; la méthode est dangereuse, elle peut conduire tout droit aux plus regrettables malentendus. Par la voix de M. Picot, conseiller d'Etat de Genève, la minorité de la commission proposait en effet de renoncer pour le moment au prélèvement sur la fortune, cette mesure extrême, qui est, ne l'oublions pas, une véritable confiscation d'une partie des biens privés, devant être remplacée par une plus forte contribution de l'impôt de guerre et par des économies dans le budget ordinaire. Ignorant ce que nous réserve l'avenir, on pouvait, semble-t-il, estimer logique de réserver, le cas échéant, une «poire pour la soif» et renoncer à bouleverser d'emblée tout notre édifice fiscal pour satisfaire ceux qui s'imaginent que la fortune privée est un réservoir inépuisable dans lequel on peut puiser tout à son aise. Onze députés seulement partageaient cet avis. C'est maigre et cela nous promet de beaux lendemains, parce qu'il ne faut pas

se faire d'illusions: une fois entré dans les mœurs fiscales le principe du prélèvement sur la fortune se révélera d'une application si commode que l'usage qu'on en fera sera toujours plus fréquent et qu'on finira bien par détruire le plus clair de la fortune privée, but avoué du marxisme centralisateur et étatiste.

Or il faut être singulièrement borné pour prétendre qu'aucun autre moyen n'existe d'assurer à la Confédération les ressources nécessaires au financement de la mobilisation. Les bureaux fédéraux ne manquent généralement pas d'imagination. Pourquoi sont-ils si pauvres en idées quand il s'agit d'assainir le budget? Pourquoi proposent-ils d'instinct les solutions les plus étatistes, les plus centralisatrices, celles qui, en définitive, préparent la socialisation de la Suisse, sinon parce qu'ils sont imprégnés de cette mentalité funeste qui veut que le progrès et l'avenir de la Confédération soient synonymes de bureaucratie et d'étatisation économique et financière?

Il importe de réagir contre ce déplorable état d'esprit. L'argument de la nécessité de fournir des recettes importantes nouvelles à la Confédération est spécieux parce que nous savons bien que ce n'est pas depuis

septembre dernier seulement que le socialisme d'Etat cherche à prendre pied chez nous, mais depuis une vingtaine d'années au moins et qu'il s'efforce de tirer parti d'une situation difficile pour faire triompher sur le terrain fédéral les idées qu'il n'a pu imposer aux cantons. «Prendre l'argent où il est» ce n'est pas seulement dépouiller les «riches» du plus clair de leur avoir, c'est aussi bouleverser l'ordre social et économique qui repose sur un ensemble de situations qui s'emboîtent les unes dans les autres. Il ne suffit pas de dire: «c'est bien fait» en pensant aux énormes sacrifices qui sont demandés au capital, il faut encore penser aux répercussions que ces ponctions fiscales auront sur l'ensemble de l'économie, parce que la fortune, le capital et l'épargne, c'est bien rarement de l'or en barre dans un caveau ou des billets de banque dans un bas de laine. C'est le plus souvent des usines, des champs, des maisons, des commerces, petits ou grands, c'est aussi des valeurs mobilières qui représentent simplement des biens aussi réels que les premiers.

Philippe VOISIER.

(Voir la suite en septième page)

La collaboration anglo-française

Le conseil interallié qui s'est tenu jeudi à Londres est considéré comme l'un des plus importants qui aient eu lieu depuis le début de la guerre. Le communiqué qui, à l'issue, en a été publié en fait foi d'ailleurs et il vise à définir la politique des puissances occidentales, non seulement pour l'immédiat, mais pour un avenir plus lointain. C'est pourquoi, même quelques jours après, il convient d'y revenir.

Que la France et la Grande-Bretagne aient voulu souligner qu'elles considéraient comme impossible la conclusion par elles de toute paix ou de tout armistice séparé, on le sait, et de tout fait trêve. Elles ont pris les armes ensemble, pour un idéal commun; elles ne peuvent les déposer qu'ensemble. Au surplus, une telle déclaration — qui avait été faite lors de l'autre guerre en septembre 1914 déjà — était opportune, voire indispensable au moment où l'adversaire venait de s'essayer à une offensive de paix qui, d'ailleurs, avait échoué.

Par ailleurs, les puissances occidentales ont affirmé qu'elles continueraient leur collaboration — qui est devenue très étroite, on le sait, non seulement sur le plan politique et militaire, mais dans le domaine économique et financier — après la cessation des hostilités quand une paix stable serait revenue. La presse a fait grand cas de cette affirmation. Il y a là en effet une vue des choses qui, si elle se réalise, nous apparaît des plus réjouissantes. Mais se réalisera-t-elle? Et sur quel plan et dans quel sens se réalisera-t-elle?

On ne peut oublier qu'une grande partie des malheurs actuels est venue du fait que les Alliés de l'autre guerre, une fois la tranquillité réapparue, sont retournés à leurs pro-

pres conceptions. La Grande-Bretagne spécialement — on est bien obligé de le dire — a pratiqué vis-à-vis de l'Allemagne une politique d'intérêts particuliers qui se traduisait par d'éternelles concessions, politique qui a pu être considérée à juste titre par la France comme un lâchage et qui a permis finalement au Reich vaincu de se relever de la manière dont on voit aujourd'hui les résultats douloureux.

Si c'est cette erreur que le communiqué du conseil interallié entend répudier dès maintenant, on ne peut donc que se montrer très satisfait et l'on ne peut que féliciter M. Paul Reynaud d'avoir arraché pareille promesse au gouvernement de Londres. Cependant force est bien d'avouer que les termes subséquents du communiqué ne permettent pas de se rallier pleinement à cette interprétation. Il y est question en effet, sous une forme voilée, de la reconstruction d'un ordre international, dans lequel s'insérerait précisément une collaboration franco-anglaise — ordre international dont on ne marque pas très bien les différences qui le distingueraient, par exemple, de celui qui fut conçu en 1919 et qui a abouti en fin de compte à la retentissante faillite que nous avons sous les yeux.

Là, comme nous disons, le communiqué demeure dans le vague et, faute d'informations précises, nous ne sommes donc pas à même de considérer quelles sont les intentions réelles aujourd'hui des dirigeants anglais et français en ce qui concerne l'après-guerre. Mais, de toutes façons, la vigilance s'impose, car il ne servirait à rien de renouveler des erreurs qui, un quart de siècle après, se payent tragiquement.

R. Br.

LA POLITIQUE FRANÇAISE

Le conseil des ministres a siégé hier à l'Élysée

Rentrée de la Chambre aujourd'hui
 Mais aucun grand débat ne semble en vue cette semaine

Les Alliés envisagent le renforcement du blocus contre l'Allemagne

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Le conseil des ministres, hier à l'Élysée, a été relativement bref. Il a duré de 10 h. à 11 h. 25 et il a marqué la reprise de l'activité politique à Paris. Les délibérations ont commencé par un exposé de M. Paul Reynaud sur la situation intérieure et sur les résultats du conseil interallié de Londres. Après quoi, les ministres se sont préoccupés, à la demande du président du conseil, des mesures qui ont été envisagées pour la répression des menées communistes et hitlériennes à l'intérieur du pays, selon les termes mêmes du communiqué officiel.

Nous croyons savoir que M. Paul Reynaud, dans le louable souci de purger le pays de la propagande antinationale faite par les agents de l'ennemi, va conférer incessamment à ce sujet avec son ministre de l'Intérieur, M. Henry Roy. Les conversations auraient déjà été engagées par ce dernier avec les chefs de la police et de la sûreté. Le plus grand secret est d'ailleurs gardé au sujet de la nature des opérations projetées.

Précisons que les milieux syndicaux sont les premiers à souhaiter l'épuration de certains éléments qui, par le moyen de tracts subversifs et de propos chuchotés, essayent de détourner de leur devoir les ouvriers travaillant dans les usines de la défense nationale.

Les ministres ont eu en outre à se préoccuper de la rentrée de la Chambre qui ne sera vraisemblablement aujourd'hui qu'une simple formalité: celle qui consiste à fixer l'ordre du jour de la première séance, en l'espèce celle de jeudi. Le

bruit avait néanmoins couru que le président du conseil ferait dès aujourd'hui des déclarations à l'heure même où M. Chamberlain prendrait la parole aux Communes.

Mais les milieux autorisés démentaient cette information dans la soirée. Il est probable que la rentrée véritable aura lieu jeudi. Un débat positif touchant à la conduite politique du gouvernement a-t-il quelque chance de s'instaurer comme le souhaitent les adversaires du cabinet? On ne le pense pas. L'ordre du jour de la Chambre appellera seulement la discussion de quelques projets législatifs et le Palais-Bourbon attendra, en somme, pour la politique générale, le verdict du comité secret prévu par le Sénat pour le 9 avril.

Le gouvernement aura dès lors tout le loisir de conférer avec les représentants diplomatiques de la France dans les grandes capitales européennes, tandis que se déroulera, à Londres, une consultation analogue. La première étape de ces importantes conversations a été hier l'entrevue de M. Paul Reynaud avec M. Bargeton, ambassadeur à Bruxelles, et de M. François-Poncet, ambassadeur à Rome.

Un problème qui semble devoir dominer ce renouveau d'action diplomatique, c'est le renforcement du blocus. Il s'agirait:

- 1) D'empêcher le ravitaillement du Reich en fer suédois, sans porter atteinte au droit des neutres, étant bien entendu que ceux-ci feront respecter leur neutralité contre les empiètements de l'Allemagne;
- 2) de fermer à celle-ci les sources de pétrole soviétiques.

J'ÉCOUTE...

Le peuple en garde

On dit, à l'étranger, le plus grand bien de nous. On y vante notre sage administration. On nous donne en exemple aux autres peuples de la terre. Hélas! Berne dément, dans le même temps, tant d'éloges si flatteurs. Berne prend l'argent où il se trouve. Brûlant la chandelle par les deux bouts, elle nous prépare un gentil prélèvement sur le capital. Ce qui revient à tarir nos revenus à la source.

Sans être très malin en affaires fiscales et financières, chacun le comprend. Ce sont les petites gens, tous ceux qui vivent du travail des capitaux et qui ne vivent que de cela, qui, finalement, écopent. Chacun encore le comprend.

Il est évident, pour tout être réfléchi, qu'un prélèvement sur le capital doit être une mesure extrême. On ne doit y avoir recours que lorsqu'il n'y a plus de possibilité de faire autrement. Quand le bateau risque de faire naufrage tous les moyens sont bons pour le renflouer. Mais, dites-moi, en sommes-nous vraiment arrivés au «Sauve qui peut»?

Les débats au Conseil national sur les nouveaux impôts fédéraux ont été des plus significatifs à cet égard. Tant pis pour le Conseil national! A Berne, on nous invite à être d'une sagesse exemplaire dans nos ménages privés. Mais, en fait d'économies, le ménage fédéral ne veut rien savoir. Avant tout, puiser dans la poche des contribuables. C'est peut-être brutal, mais c'est si simple!

Peu importe que de petites bourses, de petits rentiers, de tout petits possédants soient, en définitive, durement touchés. Sa Majesté l'Administration fédérale est sauve. Vive Sa Majesté administrative!

Reste à savoir ce que le peuple pensera de tout cela. On veut croire qu'il attend ces messieurs au tournant.

Le bon sens lui est demeuré. Mais qu'est-ce que nos parlementaires en auront de plus, s'il en fait usage et que d'une chiquenaude, il fasse tomber tout ce château de cartes?

Patras! Tout serait à recommencer.

FRANÇOIS-ME.

Une manifestation économique de guerre

De l'inauguration de la foire suisse de Bâle

(VOIR «FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL» DU 1^{er} AVRIL)

Notre correspondant de Bâle nous écrit:

Dans notre premier article nous avons donné une idée générale de la Foire de 1940. Aujourd'hui, nous essayerons de compléter cet aperçu en entrant dans plus de détails. Que le lecteur ne s'attende cependant pas à une énumération de tous les stands; une telle tâche demanderait des pages entières.

Pour commencer, disons que le nombre des exposants s'élève exactement à 1050 (1135 en 1939). Le plus fort contingent est fourni par le canton de Bâle-Ville. Vient ensuite Zurich et Berne. Les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, Vaud, Tessin, Genève et Saint-Gall sont représentés par 62 (64), 52 (66), 44 (44), 42 (37), 36 (46), 35 (44) et 34 (39) participants. Uri et le Liechtenstein n'ont pas envoyé d'exposants.

La répartition par groupes donne les chiffres suivants: divers et alimentation (vins) 214; produits en papier 153; modes 99; articles de bureau et «devantures» 92; meubles et vanneries 82; matériaux de construction 73; réclame et propagande 71; industrie électrique 61; horlo-

gerie et bijouterie 57; ustensiles de cuisine, verrerie 51; appareils de gaz, installations sanitaires 46; machines et outils 45; jouets 23, etc.

Le hall I est plus particulièrement réservé aux articles de bureau, appareils de radio, etc. Parmi les exposants nous avons remarqué la fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise, présentant entre autres le crayon lumineux «Luna». Cette innovation ingénieuse fonctionne comme une lampe de poche au moyen d'une batterie de 1,5 volt et une petite ampoule de 1,3 volt. Le remplacement de la batterie est très simple. Par les temps actuels, le nouveau crayon lumineux est fort utile pour les militaires et les civils, parce qu'il remplace n'importe quelle lampe de poche. La fabrique de meubles Bachmann, à Travers, est logée au 1^{er} étage. Ses nombreux modèles, de conception sobre et variée, satisferont le goût le plus exigeant. Avec un art parfait, la fabrique de crayons Caran d'Ache expose ses crayons aux couleurs différentes. Mentionnons aussi la présence de la maison Paillard, à Yverdon, dont les machines à écrire «Hermes» connaissent un succès croissant.

Le pavillon de l'horlogerie est luxueusement aménagé et renferme d'innombrables objets précieux. Dès les premières heures, le public s'y presse et s'extasie devant tant de merveilles scintillantes, témoins d'une industrie hautement développée. Comme exposants neuchâtelois signalons les maisons: Astin Watch, Breilling S.A., Ebel S.A., Graef et Co, Grumbach et Co, Imhof Arthur, Looping S.A., Schwob frères et Co et Steinmann à la Chaux-de-Fonds et Dora S.A., Huguenin, Luxor S.A., Nardin Ulysse, Stolz frères, Tissot Charles frères et Zénith au Locle.

Le salon de la mode est plus particulièrement le rendez-vous des dames qui s'attardent volontiers devant les modèles élégants de nos fabriques d'étoffes et de soieries. Le groupe des produits textiles, vêtements et accessoires, installé dans le hall II, est un de ceux qui complètent la physionomie de la Foire, car il s'agit vraiment ici d'un marché commercial et technique de notre économie textile.

L'industrie électrique, logée en partie dans la halle II, ne reste pas sur ses positions, mais cherche par de nouveaux procédés à tirer toujours plus profit des ressources inépuisables de la houille blanche. Avec ses pendules électriques et ses appareils électriques, la fabrique Favag S.A. à Neuchâtel se place en bon rang, car son stand ne manque pas de susciter l'intérêt du passant.

Sur les galeries des halles II et III, le va-et-vient est incessant et devant certains stands de l'alimentation et de dégustation, on a de la peine à se frayer un passage. Il va de soi que lorsqu'on s'est servi de délicieux petits saucissons chauds de la maison Bell S.A., on éprouve le besoin de déguster une bonne goutte de Neuchâtel, de Dézaley ou de Dôle. Comme producteurs et fournisseurs neuchâtelois, citons les maisons Droz et Co à la Chaux-de-Fonds, Meier Charles à la Coudre et Montmolin et fils à Auvernier. Aux amateurs d'un excellent apéritif, un «Pernod» de Couvet donnera pleine satisfaction, et si les épouses sont friandes de chocolat et de pralinés fins, elles auront l'embaras du choix en présence de l'établissement bien assorti des fabriques de chocolat Suchard S.A. à Serrières et Kaiser à Bâle.

(Voir la suite en septième page)



La section «Papier et fabrication du papier» est d'une grande richesse à la Foire de Bâle.

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

A LOUER

BELLEVaux

A louer pour date à convenir, logement de trois chambres. Loyer mensuel: 60 fr. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur, et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

MONRUZ 1

24 JUIN, appartement moderne à louer dans maison familiale, premier étage. Trois pièces, tout confort; balcon. Demander l'adresse du No 873 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, aux abords immédiats de la ville, bel appartement de sept pièces et dépendances. Confort moderne. Belle situation, vue imprenable. S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

HAUTERIVE

Maison de trois chambres, dépendances et jardins. Emille Clottu, Hauterive.

Saint-Blaise

dans propriété bien située, appartements de deux et quatre chambres. S'adresser rue du Tilleul 19, Saint-Blaise.

A louer au centre de la ville: un petit logement de trois chambres, cuisine et dépendances. Prix très avantageux. Un petit logement d'une chambre avec cuisine, très clair, pour 20 fr. S'adresser: rue des Beaux-Arts 8, Neuchâtel.

CORCELLES

A louer, dès le 24 juin ou époque à convenir, un beau logement moderne, de trois chambres, bains, chambre haute, toutes dépendances, jardin, vue. S'adresser à Fritz Calame, Nicole 8, Corcelles. *

PESEUX

Disponible 24 juin: 1er étage, logement quatre chambres et dépendances, jardin. Tram à la porte et gare à 3 minutes. Rue de Corcelles 5.

Etude BRAUEN, notaires Hôpital 7 - Téléphone 5 11 95

A louer, entrée à convenir: Champrévevres, 3 chambres, jardin. Passage Saint-Jean, 6 chambres, confort. Serre, 6 chambres, confort. Faubourg du Lac, 6 chambres. Râteau, 6 chambres. Saars, petite maison, 5 chambres. Cité Ouest, 5 chambres, confort. Colombière, 4 chambres, confort. Sablons, 4-5 chambres, confort. Qual Godet, 4-5 chambres. Evole, 3-5 chambres, confort. Pourtalès, 3-5 chambres. Seyon, 1-5 chambres. Moulins, 1-5 chambres. Saint-Honoré, 4 chambres. Pertuis du Soc, 3 chambres. Oratoire, 3 chambres. Fleury, 3 chambres. Temple-Neuf, 3 chambres. Tertre, 2-3 chambres. Saars, 2 chambres. Fausse-Braye, 2 chambres. Ecluse, 1-2 chambres. Château, 1 chambre. Locaux pour bureaux: Saint-Honoré. Atelier pour peintre ou photographe. Caves, garages, garde-ménages.

LOGEMENT

de quatre chambres, chauffage central, toutes dépendances. Jardin. Rosière 4, 2me.

Passage Saint-Jean 3 (près de la gare). Logement de trois ou quatre chambres, au soleil. S'adresser au No 1.

A louer, pour le 24 juin, à personne disposée à s'occuper du chauffage de l'immeuble, bel appartement

de trois chambres et dépendances, en plein centre. Offres écrites sous H. A. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude G. Jeanneret et P. Soguel

Môle 10 Tél. 5 11 32

A louer tout de suite ou date à convenir: Petit-Pontarlier: une chambre et dépendances. Seyon: deux chambres et dépendances.

Château: deux-trois chambres et dépendances. Avenue du 1er-Mars: trois chambres et dépendances. Brévards: deux-trois chambres et dépendances, confort.

Terreaux: trois ou quatre chambres et dépendances, confort. Ecluse: quatre chambres et dépendances.

Ecluse: quatre chambres et dépendances, confort. Poudrières: quatre chambres et dépendances, confort moderne.

Château: cinq chambres et dépendances. Orangerie: cinq chambres et dépendances, confort. Ecluse: Magasin et arrière-magasin.

4 pièces

pour le 24 juin, près gare: Sablons 57: « Les Tourtelles », chauffage général, bains, Concierge. Balcon. Vue.

Côte 27: central, bains, véranda vitrée. Vue. Gérance Bonhôte, Sablons No 8. Téléphone 5 31 87. *

Belleaux 5

Pour le 24 juin, appartement de quatre chambres et toutes dépendances, bains, chauffage central, grande terrasse. S'adresser au magasin.

24 juin

Côte 97, appartement de quatre chambres, central, dans petite maison tranquille. S'adresser rez-de-chaussée. *

A louer en ville

un appartement de sept pièces et dépendances, confort, ascenseur. - S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

TROIS CHAMBRES ensoleillées, pour tout de suite ou à convenir. S'adresser Casardes No 12 a, au 1er.

A louer

pour le 24 juin ou tout de suite, très beau logement moderne de

4 pièces dans villa

locative, 2me étage, midi-couchant, Loggia, Chauffage général, Concierge. Vue imprenable. Quartier tranquille et ensoleillé. - 135 fr. par mois, chauffage compris. - Gérances Bonhôte, Sablons 8, Téléphone 5 31 87. *

PORT-ROULANT 5

A louer pour époque à convenir, grand

LOGEMENT

tout confort, véranda, jardin, belle situation. Conditions avantageuses. - S'adresser magasin Moritz, rue de l'Hôpital 6.

Pour le 24 juin

A louer, aux Carrels (Pesieux), rez-de-chaussée de quatre chambres, cuisine et dépendances, chambre de bains, chauffage central par étage, carré de jardin.

A louer, aux Drazes, joli appartement de trois chambres, cuisine, dépendances, chauffage central général, chambre de bains, petit jardin.

S'adresser à l'Agence Romande, B. de Chambery, place Purry 1, Neuchâtel.

A LOUER

24 mars et juin VIEUX-CHATÉL 29; quatre chambres,

PARCS 82-84: Trois chambres. Locaux industriels. * PREBARREAU 23. Atelier et entrepôts pour gypseur-peintre.

D. Manfrini, tél. 5 18 35

A LOUER

pour le 24 juin ou époque à convenir:

A PESEUX (quartier est), appartement de trois chambres, chauffage central, salle de bains, balcon avec vue. Loyer mensuel: 72 fr. Jardin potager.

(Rue de Neuchâtel), trois pièces, cuisine, salle de bains, eau chaude sur évier, balcon, dépendances d'usage, buanderie moderne avec essoreuse, jardin potager. Prix: 70 fr. par mois.

(Rue de Corcelles), dans jolie villa, trois pièces, cuisine, bains, chauffage central, véranda. Jouissance d'un joli jardin d'agrément.

(Quartier de l'Avenue Fornachon), 1er étage de quatre pièces, cuisine et dépendances. Confort moderne dans jolie villa convenant tout spécialement à personnes aimant la tranquillité. Jouissance d'un magnifique jardin d'agrément. - Eventuellement grande parcelle de jardin potager. - Situation centrée à proximité de la gare de Corcelles C. P. F.

A CORCELLES (quartier est), appartement moderne de trois pièces, cuisine et salle de bains. Terrasse avec vue magnifique. Situation ensoleillée et tranquille. - Loyer mensuel: 75 fr.

(Aux Cevenols), 1er étage de trois chambres, cuisine, salle de bains, dernier confort. Chauffage général. Balcon. Situation ensoleillée. - Loyer avantageux.

A CORMONDRECHE, logement de trois chambres et cuisine, remis à neuf, dans maison de construction ancienne, au centre du village. Loyer mensuel: 35 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Chs Dubois, bureau de gérances, à Pesieux. (Tél. 6 14 13).

24 JUIN

POUR BUREAUX

dans la boucle

trois-quatre pièces

ascenseur, chauffage central. S'adresser bureau Edg. Bovet, faubourg du Crêt 8. Téléphone 5 13 60. *

APPARTEMENT

ensoleillé, de six pièces, au faubourg du Lac, face au Jardin anglais. Prix: 100 fr. par mois. Demander l'adresse du No 884 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

POUR LE 24 JUIN 1940:

Rue du Seyon

3me étage, quatre chambres, cuisine, chauffage par appartement. Situation centrale.

Chemin de Bel-Air

rez-de-chaussée, bel appartement de cinq chambres, cuisine, véranda, bain, chauffage par étage, jardin. Très belle situation, vue magnifique.

2me étage, quatre chambres, cuisine, dépendances, bain, chauffage par étage, balcon, jardin. Vue magnifique.

Pour renseignements, s'adresser à la Direction de la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, rue du Môle 3. - Tél. 5 14 92.

A LOUER

A louer au Neubourg, pour le 24 mars 1940, dans immeuble neuf.

S'adresser à Ed. Calame, architecte. Tél. 5 28 20. *

Pour cas imprévu, à louer pour le 24 juin, TRÈS JOLI APPARTEMENT de trois chambres, confort, jolie situation. S'adresser au rez-de-chaussée, les Drazes 86.

Port d'Hauterive

A louer pignon de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à E. Pagan, Port d'Hauterive 50.

A louer pour date à convenir: PARCS 12, 3 chambres, terrasse; FONTAINE-ANDRÉ, 3 chambres. - Pour le 24 juin: FONTAINE-ANDRÉ, 3 chambres, part de jardin potager. Etude G. Etter, notaire, 7, rue de la Serre.

SABLONS, à remettre

pour Saint-Jean, appartement de 4 chambres, central, terrasse, jardin. Prix avantageux. Etude Petitpierre et Hotz.

Vauseyon 19

A louer pour le 24 mars ou époque à convenir, logement de trois pièces, jardin, dépendance. S'adresser Etude Wavre ou Paul Bura, Temple-Neuf No 20.

Beaux-Arts-quai

5 ou 7 pièces. Chauffage central. Bains. Service de concierge. Balcons. Vue imprenable. Gérance Bonhôte, Sablons 8. Téléphone 5 31 87. *

dans maison de toute tranquillité

en ville et au soleil, superbe logement de cinq pièces avec nombreuses dépendances, chambre de bonne non mansardée, Bain, eau chaude sur évier, chauffage central, terrasse et balcon, buanderie et séchoir fermé. Cuisine au gaz ou à l'électricité. Demander l'adresse du No 581 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer appartement de 6 chambres et dépendances, avec chauffage central et salle de bains, donnant sur le quai Ph. Godet. - Etude Petitpierre & Hotz.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir un

APPARTEMENT

ensoleillé, de six pièces, au faubourg du Lac, face au Jardin anglais. Prix: 100 fr. par mois. Demander l'adresse du No 884 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie maison

à louer, 3 minutes place Purry, avec jardin-terrace et pavillon, vue et confort modernes. Ecrire: M. Jacques Petitpierre, Saint-Blaise.

Quartier du Stade

trois, quatre et cinq chambres, salle de bains, chauffage général, boiler, loggia, concierge. Chambre de bonne. S'adresser bureau HODEL, Prébarreau 23. *

Bel appartement

de cinq chambres, chauffage central, grand balcon, centre de la ville, à louer pour tout de suite ou époque à convenir. Prix: 100 fr. par mois. S'adresser faubourg de l'Hôpital 13, 2me. *

Bureau

trois pièces. « Au Cristal », ascenseur. S'adresser bijouterie Michaud, place Purry 1.

Côte 43

Logement bien exposé, d'une chambre, cuisine et dépendances. Pour visiter, s'adresser entre 12 et 14 h. à A. Schindler, même maison, et pour traiter. Coq d'Inde 20, 1er. *

Sablons 16 et 20

A louer pour le 24 juin, logements de trois et quatre pièces, confort, chauffage. S'adresser Sablons 16, de 13 à 15 heures.

CHAMBRES

Chambre à louer, soleil, vue. Manège 6, 2me, à droite. Chambre indépendante. - Louis-Favre 24, 3me.

Boine 8, 3me étage

Jolie chambre meublée indépendante, 18 fr. CHAMBRE INDEPENDANTE Faubourg de l'Hôpital 36, 2me, à gauche.

Jolie chambre, pour monsieur. - Grand'Rue 14. Chambre, confort, central, bain. Pbg Hôpital 6. Strubé. *

Chambre pour ouvrier. - Ruelle Breton 4, 2me.

PENSIONS

Pension soignée

avec chambre, est offerte à dame ou demoiselle. Demander l'adresse du No 874 au bureau de la Feuille d'avis.

Pension-famille pour jeunes gens

Tout confort. - Faubourg de l'Hôpital 41. *

DEMANDES A LOUER

Demande à louer

Famille de trois personnes cherche appartement de trois ou quatre chambres, avec confort. Entrée à convenir. Quartiers préférés: rue de la Côte, rue Bachelin, Comba-Borel. Adresser offres écrites à l'Etude Frédéric Dubois, régisseur, et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

Pour le 24 juin

deux personnes tranquilles demandent logement de deux chambres. Offres avec prix et situation sous M. P. 879 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

pour le 24 juin, dans le quartier des écoles, logement si possible au soleil, de trois chambres, bain. Loyer mensuel: de 70 à 80 fr. Adresser offres écrites sous E. R. 837 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune fille

demandée pour tout de suite comme aide au ménage et à l'office (pas de cuisine). - Confiserie Baer, Yverdon. - Tél. 5 88.

On demande cuisinière remplaçante. - Offres: 9. Poste restante, Ville.

deux jeunes filles

propres et aimables, dans restaurant sans alcool, l'une pour servir, l'autre pour aider dans le ménage (pas en dessous de 18 ans). On prendrait aussi débutantes. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Bons gages et vie de famille. W. Buschi, restaurant sans alcool, Selzach (Soleure).

Sommelière

On demande jeune sommelière présentant bien, sachant si possible le français et l'allemand, connaissant bien son service. Faire offres écrites ou se présenter au café de l'Union, à Couvet.

Maçons, gypseurs, peintres

ou tout homme actif et robuste, sans travail suivi, pourraient être rapidement formés pour certains travaux de POLISSAGE sur BOIS. Occasion unique pour apprendre une partie dans laquelle le chômage et la mort-saison n'ont jamais existé. Faire offres sous P 1901 N à Publicitas, Neuchâtel.

On demande un bon domestique

jeune garçon

Bons gages. Entrée immédiate ou date à convenir. S'adresser à Alfred Challandes, Fontaines.

porteur de pain

Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser par écrit sous D. H. 882 au bureau de la Feuille d'avis.

femme de ménage

très propre et de confiance, pouvant disposer des mercredis et samedis matin, pour ménage soigné. Adresser offres écrites à M. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanicien

APPRENTI

de bonne conduite, trouveraient places au grand garage Moderne, Robert Bader, à Pesieux. Faire offres par écrit ou de préférence se présenter.

Assujettie et apprentie

seraient engagées tout de suite chez Madame Leimbacher Blaser, Seyon 11.

Jeune homme

de 17-18 ans ou homme plus âgé est demandé. Entrée immédiate. Bon entretien et bon salaire.

FROMAGERIE MORAND

ALLE (J. B.) Tél. 63 03

On cherche concierge

avec permis de conduire, sérieux, meilleures références exigées. Entrée à convenir. Offres écrites sous O. B. 883 au bureau de la Feuille d'avis.

bonne à tout faire

propre et active, pour un ménage soigné de trois personnes. S'adresser à Mme Kung, Mail 2.

bonne à tout faire

Magasin d'alimentation cherche jeune

sachant faire quelques travaux de bureau. Offres écrites avec références sous chiffres U. N. 863 au bureau de la Feuille d'avis.

Vous trouverez rapidement la situation cherchée grâce à l'Argus de la Presse, Genève (fondé en 1896), qui vous signalera sans retard toute annonce de AS 19327 G

place vacante

paraissant dans les journaux suisses et étrangers. Prospectus et références gratuits sur demande. Tél. 4 40 05. *

DEM. D'EMPLOIS

Jeune Suisseuse allemande (15 ans),

cherche place

comme volontaire dans bonne famille, pour s'occuper des enfants et du ménage, où elle pourrait apprendre la langue française. Offres à Mme Brinolf, Kreuzstrasse, Neuhausen am Rheinfall.

Sommelière

cherche place. - S'adresser Beaux-Arts 7, 3me étage.

Couturière

expérimentée accepterait encore quelques Journées. Demander l'adresse du No 881 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 15-16 ans cherche place de volontaire, désire apprendre la langue française. - Adresser offres écrites avec conditions à A. K. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, 16 ans, cherche place de

VOLONTAIRE

Bons soins et vie de famille désirés. - S'adresser famille Hans Glauser, Längmatte, Morat.

Jeune homme

de 21 ans, Suisse allemand, cherche place d'employé pour se perfectionner dans la langue française. Offres à Joseph Wey, employé de banque, Hilikon (Argovie).

Pour se soigner vite et bien contre :

GRIPPE FIÈVRE

BRONCHITE et TOUX

Demandez un flacon de

Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi POUR ADULTES: 3 fois par jour 1 ou 2 cuillères à soupe de sirop prises avec un bolosson chaude (le matin, à midi et le soir). POUR ENFANTS: Voir mode d'emploi sur chaque flacon. **PRIN DU FLACON: Fr. 3.80**
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Jeune garçon

de 17 ans, désire travailler pendant une année, avant d'entrer en apprentissage, dans atelier de mécanique, etc. où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française ou de fréquenter école professionnelle, Famille Ferd. Grossenbacher, Gasthof Löwen, Hindelbank.

JEUNE FILLE

19 ans, protestante, parlant les quatre langues nationales, cherche place de volontaire chrétienne ou éventuellement dans magasin. Bons certificats et connaissance de la vente: alimentation, denrées coloniales. - Adresser offres écrites sous N. P. 877 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Intelligente, de bonne maison, cherche place de volontaire pour tout de suite. Famille Frommer, Felsenstrasse 121, Saint-Gall.

vigneron

Etant démobilisé pour deux mois, je cherche place à partir du 1er mai, chez

L'opinion du consommateur

Du printemps dans l'assiette!

«Votre potage «Printanier» mérite bien son nom; du légume fin qui s'apparente par son aspect à un véritable bouquet de printemps. - A un moment où le légume frais est si rare, pareille soupe est doublement appréciée. - Ce qui est enchante surtout, c'est le fait que tout en renonçant aux longues et pénibles préparations, je peux tout de même mettre sur la table une excellente soupe aux légumes!»

Potage Knorr Printanier
aux légumes fins

Faites vérifier vos lunettes chez **André PERRET** opticien-spécialiste Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL Grand choix de lunettes Verres ménisques et toriques ponctuels Exécution soignée et garantie des ordonnances Prix les plus réduits

Optique

Société coopérative de Consommation Ristourne

Plusieurs employés de bureau, le caissier notamment, étant mobilisés, nous prions instamment les sociétaires de s'en tenir pour l'encaissement de la ristourne aux jours et heures indiqués dans « La Coopération » et les journaux locaux.

VILLÉGIATURE

Promenades - Excursions - Pensions

MERcredi 3 AVRIL 1940

FOIRE DE MORAT
Grand marché au petit bétail

PLACE DU PORT

BATEAU - HORAIRE :
Neuchâtel dép. 5 h. 40
Saint-Blaise 6 h. 00
Cudrefin 6 h. 25

Suite et retour suivant horaire du 1er avril 1940.

EXTRAIT DU TABLEAU DES COMMUNICATIONS POSTALES AVEC L'ETRANGER

Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer du 3 au 9 avril 1940

Les heures sans signe de concertent que le courrier à transporter par la voie ordinaire. * seulement les correspondances-avion & aussi les correspondances-avion

	3	4	5	6	7	8	9
A. ASIE							
Inde britannique	---	632* 949*	---	2006*	---	632* 949	2146* --
Asie Orientale	---	632* 949*	---	---	---	632* 949	2146* --
Chine Méridionale	---	632* 949*	---	---	---	632*	2146* --
Chine Nord et Est, Japon Indo-Chine française seult, Syrie	---	1113 632*	---	---	---	1113 632* 949	2146* --
	632*	632*	632* 2006	2006*	2006	632*	632* 2006
B. AFRIQUE							
Afrique du Sud	---	---	---	949*	---	---	2146* --
Afrique Orient, portugaise Algérie	800 2146*	800 2146*	800 2146*	800 2146*	---	800 2146*	800 2146*
Congo belge	---	---	---	---	---	---	---
Une fois par semaine	---	---	---	---	---	---	---
Egypte	632*	---	2146	2006	---	632*	2006
Gabon, Sénégal	---	---	2146	2006	---	2146*	---
Expédition chaque jour pour le service français	---	---	---	---	---	---	---
Maroc	2146*	2146*	2146*	2146*	---	2146*	2146*
Expédition chaque jour pour le service français	---	---	---	---	---	---	---
Tunisie	632* 2146	632* 2146	632* 2146	2225*	2146	632* 2146	632* 2146
C. AMÉRIQUE							
Canada, Amérique du Nord et Amérique Centrale	1310 2006*	---	---	1310	2006*	---	---
Côtes septentrionale et occidentale de l'Amérique du Sud	1310* 2006*	---	---	1310 2146*	2006*	---	2006*
Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay, Bolivie, Chili	---	---	2146*	---	---	---	2006*
D. OCÉANIE							
Australie	2006	949*	2006	2006*	---	632*	---
Nouvelle-Zélande	1310	949*	1310	---	---	632*	---

CARNET DES ARTS ET DES LETTRES

Un livre par jour

Nouveau dictionnaire géographique
par A. JACOT, ancien administrateur postal

Après une révision complète de l'ancien ouvrage dont le tirage de l'année 1933 est complètement vendu, il vient de paraître la nouvelle édition.

Cette nouvelle édition contient sur 432 pages plus de 26.000 localités, c'est-à-dire toutes les localités, hameaux et groupes de maisons de la Suisse qui, selon la nomenclature publiée par l'Office fédéral de statistique, comptent 20 habitants au minimum.

Chaque localité est suivie de 18 différentes indications, par exemple: district politique, office d'état civil, office des poursuites et des faillites, commune politique et canton dans lesquels est sise la localité, communications de chemin de fer et postales, nombre d'habitants divisé d'après les concessions, indication des stations de chemin de fer ou de bateau les plus rapprochées, etc.

An cours d'un long travail minutieux, l'auteur a soumis le dictionnaire à une vérification approfondie et a remis à jour à l'aide de documents officiels toutes les indications qu'il renferme.

(Edit. J. Bucher S. A., Lucerne.)

Histoire de l'art en Suisse

Le fascicule V de cet important ouvrage a paru. Il termine l'étude de l'art clunisien en Suisse. L'abbaye de Payerne, dont la restauration actuelle fait apparaître, chaque jour, un aspect nouveau, occupe un chapitre important de ce fascicule.

L'intérêt de «l'histoire de l'art en Suisse» grandit à mesure que la publication avance. Précise, soigneusement documentée et facile à lire, elle continue d'être magnifiquement illustrée. Chaque fascicule vous donne un plaisir nouveau et le lecteur attend avec impatience la joie de feuilleter ces pages où apparaissent, les unes après les autres, toutes les beautés artistiques de notre pays.

(Edit. V. Attinger, Neuchâtel.)

Weingartner à Lisbonne

Le célèbre chef d'orchestre F. Weingartner a remporté, ces derniers temps, de gros succès à Lisbonne, au Politeama avec l'orchestre de l'Emissora. Programme classique et romantique. La presse portugaise se montre enthousiaste.

Une résurrection

Les «Nouvelles littéraires polonaises» reparassent à Paris après trois mois d'interuption.

DICTONS D'AVRIL

Le mois d'avril nous rappelle plusieurs vénérables dictons d'ordre météorologique. Nos ancêtres y croyaient dur comme fer et peut-être n'avaient-ils pas tout à fait tort ?

Attendons, quant à nous, que l'année qui vient fasse la preuve de ces proverbes :

En avril s'il tonne, Nouvelle bonne.
En avril nuée, en mai rosée.
Avril doux quand il s'y met, C'est le pire de tous !
Mars venteux, avril pluvieux, font mal joyeux.
Mars venteux, avril pluvieux, font l'an fertile et plantureux.
Et enfin, le plus connu d'entre ces dictons, et aussi le plus sage :
En avril, N'ôte pas un fil !

UN PEU D'HUMOUR

A l'école d'équitation, le sergent instructeur s'étonne de la tenue d'une recrue. — Vous n'avez qu'un éperon.

La recrue. — Oui, sergent. L'autre est cassé.

Le sergent. — Comment voulez-vous monter à cheval convenablement avec un seul éperon ?

La recrue. — Ben, je m'étais dit que si je faisais marcher un côté du cheval avec un éperon l'autre côté suivrait.

L'histoire peu banale d'un mécanicien anglais

L'autre jour un incident peu banal s'est produit sur un terrain d'aviation militaire anglais.

Un jeune mécanicien installé à Cailloufouche sur le fuselage d'un chasseur «Spitfire», finissait de régler les câbles de transmission du gouvernail, lorsque le pilote qui ignorait sa présence, mit les gaz et décolla avant que le passager involontaire n'ait eu le temps de se glisser à terre.

L'avion prit de la vitesse et de la hauteur, tandis que le mécanicien se cramponnait désespérément au gouvernail.

Heureusement, le pilote s'aperçut rapidement, par suite du mauvais fonctionnement de ses commandes, de cette présence anormale.

Réduisant progressivement sa vitesse, il revint se poser sur l'aérodrome.

Le mécanicien, qui n'avait pas lâché prise, est sorti indemne de l'aventure.

Emissions radiophoniques de mardi

(Extrait du journal «Le Radio»)

SOTTENS: 7 h., inform. 7.10, disques. 12.30, émission matinale, 12.29, l'heure. 13.30, inform. 12.40, musique légère. 18 h., airs à succès, 13.05, musique ancienne. 13.15, œuvres classiques. 13.30, danses. 16.59, l'heure. 17 h., airs d'opéra, 18 h., l'ossuaire de Mozart à travers les âges. 18.10, marches suisses. 18.15, les conseils du médecin. 18.20, chant par M. Vanni. 18.30, chronique théâtrale par M. Gehri. 18.40, orchestre Sander. 18.50, communiqués. 18.55, 19 h., les leçons de l'histoire. 19.10, les beaux enregistrements. 19.25, en marge de l'actualité. 19.30, les beaux jours d'avril. 19.50, inform. 20 h., écho d'ici et d'ailleurs. 20.30, «Crainquebille», pièce d'Anatole France. 21.30, causerie sur C.-M. von Weber. 22.20, inform.

Télédiffusion: 11 h. (Lugano), émission matinale, 12.40 (Lusanne), disques. 13.30, musique de danse. 17 h. (Zurich), concert. 18.10 (Lusanne), marches suisses. 18.20, basse de l'opéra. 18.30, chronique théâtrale, par M. Gehri. 18.55, valses. 19.10, disques. 19.30, chansons. 20 h. (Lusanne), écho d'ici et d'ailleurs. 20.30, radio-théâtre. 22.20, inform.

BEROMUNSTER: 11 h., émission matinale. 13.10, disques. 13.30, musique variée. 16.30, music-hall littéraire. 17 h., extraits d'opéras, 18 h., chant. 18.20, disques. 18.30, causerie catholique. 19.15, chronique radiophonique. 20.15, conc. symph. Télédiffusion: 11 h. (Lugano), émission matinale. 13 h. (Berne) disques. 17 h., conc. par le R.O. 18 h., chant. 18.20, disques. 18.30, causerie catholique. 19.15 (Zurich), chronique mondiale. 20.15 (Bâle), conc. symphon.

MONTE-CENERI: 11 h., émission matinale. 12.15, chansons populaires italiennes. 13.45 (Rome III), musique légère. 14 h., petit orchestre. 17 h., musique de chambre. 18 h., orgue. 18.40 (Lugano), musique légère. 20.30, «Le pays des clochettes», opérette de Ranzato. Télédiffusion: 11.30 (Rome I), chansons. 12.40 (Lugano), trio. 13.15, chants populaires italiens. 13.45 (Rome III), musique légère. 14 h., petit orchestre. 17 h., musique de chambre. 18 h., orgue. 18.40 (Lugano), musique légère. 20.30, «Le pays des clochettes», opérette de Ranzato. 22 h., (Milan I), conc. symph. Télédiffusion: (programme européen pour Neuchâtel).

Europe I: 11 h. (Stuttgart), concert. 13.45, musique variée. 15 h., petit orchestre. 16.15, variétés. 17.25 (Rome), musique de chambre. 19.15 (Stuttgart), concert. 20.25, mus. de danse. 21.30, concert.

Europe II: 11.45 (Paris), le quart d'heure du soldat. 12.15, concert. 12.45, musique variée. 15 h. (Radio-Paris), musique de chambre. 15.30, émission dramatique. 16.45, la chanson populaire anglaise. 17 h., chansons. 17.30 (Paris), musique légère. 18.45, musique de chambre. 19.45, duo. 20.30, conc. symphon. 22.45, sonate en ré mineur de Schumann.

RADIO-PARIS: 11.50, mélodies. 12.45, sketch radiophonique. 13.15, mélodies. 13.45, piano. 15 h., sonate pour violon et piano. 15.30, émission dramatique. 16.45, la chanson populaire anglaise. 17 h., chansons. 17.15, musique de chambre. 19 h., musique légère. 19.30, disques. 19.45, quatuor pour piano. 22 h., les chansons du coin de la rue.

PARIS P.T.T.: 12.45, musique variée. 17.30, musique légère. 18.45, musique de chambre. 22.45, sonate de Schumann.

BRUXELLES: 17.10, orgue. 20.30, conc. finlandais.

BUDAPEST: 19.30, «La Joconde», opéra de Ponchielli.

DROITWICH: 20.30, conc. symphon.

MILAN: 21 h., «La favorite», opéra de Donizetti, avec Gigli.

ROME: 21.30, musique légère.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

* Cette rubrique est ouverte aux sociétés régulièrement constituées de Neuchâtel et des régions avoisinantes. Elle est destinée essentiellement aux comptes rendus des assemblées générales et d'autres manifestations importantes. Vu l'abondance des matières et le nombre des sociétés, nous prions les auteurs bénévoles de ces chroniques d'être aussi brefs que possible et de se limiter aux renseignements pouvant intéresser le grand public. Dans la règle, les comptes rendus ne doivent pas dépasser 40 à 50 lignes pour les assemblées générales.

La présente rubrique est gratuite. Pour les communiqués publicitaires, s'adresser à l'administration du journal.

Spectacle de l'«Ancienne» et des «Amis-Gymnastes»

On nous écrit :

Rarement nous eûmes l'occasion d'assister à un spectacle de la valeur de celui organisé le samedi 30 mars, au casino de la Rotonde, par les sociétés de gymnastique «Ancienne» et «Amis-Gymnastes».

La présentation d'une suite de productions, toutes plus gracieuses et charmantes les unes que les autres, fit revivre, au milieu de décors merveilleux, brodés par l'auteur, une visite dans les pavillons de l'Exposition nationale de Zurich.

Cette revue-fantaisie, dont M. Louis Tinturier fut l'auteur et le directeur, remporta un succès très mérité, et l'auditoire compact qui envahissait la Rotonde témoigna de son admiration par des applaudissements nourris.

Dans les circonstances actuelles, une telle réalisation est un record si l'on songe aux nombreux gymnastes mobilisés et à l'occupation des halles par la troupe. Les exercices, pourtant très restreints, doivent se faire dans des locaux de fortune absolument insuffisants même pour un minimum d'entraînement. Au moment où la culture physique doit jouer un rôle important dans la vie actuelle, ne serait-il pas possible de faire libérer ces halles? N'existe-t-il pas de vastes locaux innocués, industriels ou autres, dans lesquels on pourrait loger convenablement la troupe? Cette petite question en passant; elle mérite quelque attention.

En terminant, remercions et félicitons les initiateurs et artisans de cette belle manifestation, sans oublier tous les exécutants.

Ce programme sera répété pour les soldats mercredi 3 avril, à la Rotonde.

Bulletin d'abonnement à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au 30 juin Fr. 5.—

» 31 déc. » 15.—

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux IV 178.

Veillez prendre le montant de mon abonnement en remboursement.

Bliffer ce qui ne convient pas.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

(Très lisible)

Demain mercredi

SOTTENS: 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 11.40, musique populaire suisse. 12 h., conc. chor. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., pour la jeunesse. 18.50, communiqués. 19 h., petit conc. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., deux scènes de la revue «Alerte! la vie!» 20.20, images radiophon. 21.20, conc. par l'orchestre de la Suisse romande. 22.20, inform.

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée, affranchie de 5 c. à

L'Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
1, rue du Temple-Neuf

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Madeline
par LOUIS D'ARVERS

Dans la prison de Dorman

Ayant expédié cette lettre, Arleigh pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire qu'à regagner Londres. Il serait là plus près de Madeline et pourrait plus facilement avoir de ses nouvelles. En même temps, il pourrait mettre à profit une idée qui lui était venue.

Il comptait se mettre à la recherche de Dorman et juger par lui-même de la gravité de son cas. La justice commet parfois des erreurs et condamne des innocents. Pourquoi Dorman ne serait-il pas de ceux-là ?

Et même, s'il avait été condamné justement, n'y avait-il pas lieu d'établir sa part de responsabilité ? Norman s'étonnait maintenant de n'y avoir pas songé plus tôt.

La réhabilitation de Dorman était peut-être possible, après tout... Dès que cette idée se fut emparée de lui, elle le domina avec une telle

force qu'il partit aussitôt pour la mettre à exécution.

Sa première visite fut pour le tribunal où avait été condamné Dorman, et il eut un long entretien avec le président.

Ce magistrat était hélas ! parfaitement convaincu de la culpabilité de Dorman; pour lui, elle ne faisait aucun doute; Dorman avait été pris la main dans le sac, il avait encore sur lui les bijoux volés chez Mlle de Lesrange, aujourd'hui duchesse de Morton, et il tenait en main un paquet d'argenterie, bien emballé et ficelé, qui témoignait qu'il avait opéré en toute tranquillité d'esprit et en homme qui a la pratique du vol.

— Est-il détenu en Angleterre ? demanda Arleigh, anéanti par cette déclaration qui coupait court à tous ses espoirs.

— Oui, il est à Catham.

Et, malgré sa déception, lord Arleigh était parti pour Catham, voulant aller consciencieusement jusqu'au bout de la mission qu'il s'était donnée. Et le lendemain, Dorman, le fiévreux coquin, l'incorrigible voleur, était assis en face d'un des plus fiers gentilshommes du royaume, qui cherchait vainement à trouver en lui au moins un bon sentiment.

La première impression d'Arleigh avait été une profonde surprise. Dorman était complètement différent du type qu'il s'était imaginé. Certes, il

n'avait pas pensé que le prisonnier qu'il allait voir aurait la pure beauté de Madeline mais il s'attendait à trouver quelque vague ressemblance dans un des traits de son visage, dans un geste, une expression, une couleur de regard... Mais, ni les yeux purs de sa chère Madeline au teint rose et lilial, ni les cheveux d'or pâle, n'étaient rappelés ici. Arleigh recula d'étonnement en face de ce visage de gitane, d'un jaune brun, couronné d'une forêt de cheveux noirs crépelés.

Les regards des deux hommes se croisèrent comme des épées. Ceux de Dorman aussi fiers que ceux de son visiteur. Si l'un des deux était gêné, c'était le visiteur et non le prisonnier.

— Que me voulez-vous ? demanda brusquement ce dernier. Vous appartenez à la «haute pègre», moi pas. Que venez-vous faire ici ?

— Je viens... en ami, si vous le voulez bien.

— En ami ?

Un sourire sceptique entr'ouvrit les lèvres rouges et sensuelles de l'homme.

— Voilà vraiment qui n'est pas banal ! ricana-t-il, et je voudrais bien savoir quelle sorte d'ami peut être un gentilhomme de votre sorte pour un gueux de la mienne ?

— Vous allez le savoir.

— Soit. Mais je serais bien étonné si l'amitié entre nous finissait autre-

ment que mal pour le plus pauvre de nous deux ! Vous ne nous recherchez, vous autres, les riches, que quand vous avez besoin de nous. Et c'est rarement pour une bonne action.

L'évocation du pur visage de Madeline, malade et douloureuse, aida Norman à rester calme.

— Je n'ai pas d'autre but que de vous aider.

— En quoi ? Et comment ? riposta durement le prisonnier. Si c'est pour me faire sortir de cette damnée prison, tenez, tenez, je suis votre homme, dit-il, en tendant sa large main.

— Peut-être, mais, pour cela, il faut d'abord que je sache exactement qui vous êtes, et que vous répondiez honnêtement à mes questions.

— Allez-y !

— Et d'abord, êtes-vous vraiment coupable de tout ce dont on vous accuse ?

— Pourquoi vous répondez-je. Et en quoi cela vous regarde-t-il ? Vous êtes d'une caste que je hais, vous appartenez au monde des tyrans et des oppresseurs du peuple. Et je me défierai de vous tant que je ne saurai pas ce que vous venez faire ici.

— Je vais vous le dire en quelques mots, fit doucement Arleigh, se contenant au prix d'un terrible effort, car il sentait la colère gronder en lui.

— Je m'intéresse au sort de votre

femme et de votre fille, voilà pourquoi je suis ici, dit-il simplement.

— Ma fille ? Par l'enfer, je comprends, maintenant ! continuez, continuez... Alors comme ça vous vous intéressez à ma femme et à ma fille ? Et après ?

— Après ? Je peux m'intéresser à ces deux malheureuses par quelques dons d'argent, mais cela ne suffit pas à faire leur bonheur; ce qu'il leur faudrait pour être heureuses, c'est la certitude de votre innocence...

— Pauvre petite Mad ! fit le prisonnier avec un calme irritant, pauvre petite fille !

Le nom de Madeline prononcé par cet homme semblait une profanation, et lord Arleigh fut violemment tenté de lui imposer silence. Ce nom, ce doux nom de victime, prononcé par le coupable, par ce grand diable séparé de lui par des barreaux de fer, comme s'il eût été une bête sauvage, était plus qu'il ne pouvait supporter.

Pourtant, il se domina par un effort de volonté.

— Je donnerais beaucoup pour faire reviser votre procès, si on pouvait arriver à découvrir que votre condamnation est imméritée. Je sais que la justice est parfois aveugle, votre condamnation a pu être une erreur ? Parlez-moi franchement, s'il y a la moindre chance de réhabilitation, je me fais fort...

— Bah ! fit l'homme, insouciant, je

suis un « bon à rien par nature ». J'ai été un enfant paresseux, je suis devenu un homme paresseux, et, quand l'occasion s'est présentée de voler, j'ai volé. Je vivais sur le travail de ma femme; quand elle ne pouvait plus me fournir assez d'argent, j'en trouvais ailleurs, voilà tout ! Tous les moyens m'étaient bons, sauf le travail. J'allais au vol aussi résolument qu'aucun autre de mes camarades, et je recommanderais si j'étais libre. Voilà la vraie vérité. Je la dis toujours; je ne me souviens pas d'avoir dit un seul vrai mensonge au cours de ma vie.

Lord Arleigh eut un instinctif mouvement de recul et regretta amèrement sa démarche.

Il avait espéré contre toute espérance, et la réalité dépassait ses plus noires prévisions.

— Ainsi, fit-il enfin, vous ne sentez même pas que vous aviez tort et que vous avez sacrifié la vie de deux malheureuses femmes innocentes !

— Ce n'est pas de ma faute ! Fallait pas m'envoyer chez les ducs, où ça suintait la richesse de partout, fit cyniquement le misérable. Pourquoi m'ont-ils fait appeler chez eux ? Et pourquoi ont-ils étalé leurs bijoux et leurs plats d'argent à portée de main ? Faut pas tenter le pauvre monde quand on est trop riche. Je vous le dis !

(A suivre.)



Ration de guerre idéale

Conservation illimitée!



Il ne se gâte jamais, même pas en pots entamés

Pur et véritable: aucune addition de sel, de graisse, d'eau, etc.

Economique: le plus petit pot suffit pour des semaines (Fr. 1.75, etc.)

THEATRE DE NEUCHÂTEL

Vendredi 5 avril, à 20 h. 30

Compagnie des artistes suisses de Paris

Direction: Jean HORT

LES AMIS TERRIBLES

comédie gaie en trois actes d'Alfred GEHRI le célèbre auteur de «Sixième étage»

Si vous voulez passer une bonne soirée et rire de bon cœur, ne manquez pas ce spectacle

Prix des places: Fr. 2.20 à 5.50 (impôt compris)

Location «Au MÉNESTREL» - Téléph. 5 14 29

Pas besoin d'avoir 2000 fr. pour se mettre en ménage... Pour Fr. 1465.- déjà

Meubles G. MEYER vous livrent une superbe chambre à coucher bouleau et hêtre, deux lits avec intérieur crin blond pur, divets éditon... soit vingt pièces... ainsi qu'une splendide salle à manger bois poli, soit buffet cinq portes, dont une galbée, une table à rallonges, six chaises. Fiancés... venez voir sans engagement ce superbe mobilier de vingt-huit pièces au faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel, rayon des meubles neufs. Garantie cinq ans et réservé sans frais.

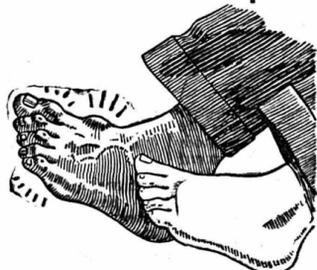
Radio

Paillard, cinq lampes

cadran lumineux, noms des stations, deux longues d'ondes, ébénisterie noyer, à vendre à prix avantageux. Faire offres écrites sous F. H. 840 au bureau de la Feuille d'avis.

Faites un essai s. v. p., mais exigez les FAMEUX MATELAS «ROBUSTAS» chez **Meubles G. MEYER** Faubourg de l'Hôpital 11 Tél. 5 23 75 - Neuchâtel

Dites Adieu à vos maux de pieds



Bain de pieds curatif - à l'Oxygène

Voici un remède simple et peu coûteux pour vous débarrasser chez vous et sans peine de vos maux de pieds. Plongez vos pieds dans de l'eau chaude à laquelle vous avez ajouté des Saltrates Rodell jusqu'à ce qu'elle ait pris une apparence laiteuse. Ce bain oxygéné met fin aux douleurs en quelques minutes. L'enture disparaît. Les cors sont amollis à tel point que vous pouvez les déloger en entier un à un. Les Saltrates Rodell contiennent 6 sels curatifs que l'on retrouve dans les sources minérales célèbres. Les pharmaciens et les droguistes vendent les Saltrates Rodell.

Uhlmann Eyraud S. A., Agents Généraux pour la Suisse, Genève



Société de navigation

Horaire de printemps

valable du 1^{er} avril au 30 mai

REPRISE DU SERVICE QUOTIDIEN

sur les lignes

Neuchâtel - Gudrefin - Vully - Morat Neuchâtel - Estavayer

CONSULTEZ L'HORAIRE DANS LES PORTS ET AUX DÉBARCADÈRES

Société coopérative de Consommation

La ristourne de 8 %

sur les achats d'épicerie, de boulangerie-pâtisserie, de pharmacie,

et le dividende de 4 %

sur les parts de capital,

seront payés au bureau de la société exclusivement, de 8 ½ à 12 h. et de 13 ½ à 18 h. dans l'ordre alphabétique suivant:

Mardi 3 avril, pour les lettres: A. B. C. D. E. F.

Jeudi 4 avril, pour les lettres: G. H. I. J. K. L. M. N.

Vendredi 5 avril, pour les lettres: O. P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z.

La ristourne ne sera payée que les jours indiqués ci-dessus.

Les sociétaires de la ville sont priés de réclamer à leur magasin le bulletin donnant droit à la ristourne et d'observer strictement les instructions y contenues.

NOS ANCIENS STOCKS DE

TAPIS D'ORIENT

NOUS PERMETTENT ENCORE DE VENDRE A DES PRIX AVANTAGEUX. DEMANDEZ UN ENVOI A CHOIX SANS ENGAGEMENT AU SPECIALISTE F. LOUBET, 1, rue Enning, LAUSANNE

CONNAISSEZ-VOUS

L'Economie Cycles

Si oui, vous aurez déjà fait un achat! Si non, quand vous aurez vu notre superbe bicyclette «Danubie», modèle 1940, fabrication suisse, sa qualité irréprochable, au prix si avantageux, vous serez rassuré et vous achèterez.

Venez aussi pour vos réparations Travail soigné - Prix très modérés



Enorme choix de Richelieu

Pour Messieurs noir, brun et fantaisie

12.80 13.80 14.80 15.80
16.80 18.80 19.80

J. KURTH, NEUCHÂTEL

Mesdames,

La spécialiste de l'école

MAX FACTOR

donne actuellement des **Conférences et des conseils gratuits sur le maquillage et les soins de beauté au rayon de parfumerie**



Mon service échange est à la disposition de quiconque caresse la joie de se meubler à la mode puisque je reprends vos vieilles salles à manger... chambres à coucher en échange de neuves. — Demandez conditions à

Meubles G. MEYER Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel - Téléphone 5 23 75

Renseignement...

acheteurs... visiteurs... ou simples curieux... peu importe... l'accueil sera le même chez

Meubles G. MEYER Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

Avis important

Nous avisons les nombreuses personnes qui attendent le spécialiste de la maison «Wizard» qu'il sera à leur disposition au magasin de



les 3 et 4 avril 1940.

Examen des pieds et conseils absolument gratuits.

Contre

l'ECZÉMA

utilisez l'ERENIX, remède approuvé par des spécialistes des maladies de la peau. L'effet bienfaisant se constate parfois déjà après la première application. Après guérison, lavez-vous au savon ERENIX. L'ERENIX est également efficace contre les phlébites, les hémorroïdes, les engelures, pellicules, crevasses, brûlures. Pharmacies seulement. Flacon Fr. 4.50. Pour le détail, demandez l'ERENIX «B».



ERENIX-Dépôt Berne Gurtengasse 4

Le salon... le studio

joue un rôle dans votre intérieur... puisque c'est là que vous recevez vos amis... c'est pourquoi... avant de l'acheter... visitez librement mon grand choix et demandez mes prix.

Meubles G. MEYER Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel La maison qui a la vogue

Zwieback Kohler

LES ATELIERS DE LA MAISON

O. THIEL & Co

MAÎTRE-TEINTURIER

sont attenants à son magasin du faubourg du Lac; clairs, spacieux, bien installés, ils lui permettent un travail soigné, rapide et avantageux

NETTOYAGE CHIMIQUE et REPASSAGE DE TOUS VÊTEMENTS

Service rapide à domicile. Tél. 5 17 51

Un coup de téléphone

et nous sommes à votre service

12 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

Thiel maître-teinturier 5 17 51

Decoppet Frères Entrepreneurs MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE Tél. 5 12 67 Neuchâtel - Evole 49

BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT Rue du Seyon 5a - Neuchâtel Tél. 5 14 56 Spécialité de charcuterie fine Jambon cuit 1^{re} qualité

Carl Donner Bellevaux 8 Téléphone 5 31 23 Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde

Avant d'acheter ou de faire réparer votre radio, demandez conseil au spécialiste Tél. 5 29 43 **Radio Star** Pierre-André PERRET Seyon 28 Neuchâtel

VUILLEMIN Frères Successeurs de Ch. Enzen COUVREURS Rue J.-J.-Lallemand Neuchâtel - Tél. 5 23 77 Rue de Neuchâtel 25 Pesenx - Tél. 6 13 38 Transformation de toitures Réparation de Revêtement de façades Peinture des fers-blancs Réfection de cheminées. Devis

PIFFARETTI & QUINCHÉ Société anonyme d'électricité 10, rue de la Gare Neuchâtel - Tél. 52 648

Entreprise de vitrerie **M. SCHLEPPY** Successeur de Grivelli Faubourg du Lac 8 - Neuchâtel Tél. 5 21 68 Tous genres de glaces Glaces pour automobiles Vente de verre au détail

Epicierie fine A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17 Tél. 5 12 58 Vins et liqueurs Cafés rôtis

Ferblanterie Appareillage **Fritz Gross & Fils** Installations sanitaires COG-D-INDE 24 Tél. 5 20 56

La belle bicyclette **Peugeot** chez MARCEL BORNAND TEMPLE NEUF 6 NEUCHÂTEL Demandez les conditions de cette rubrique au bureau du journal

Papeterie-Librairie des **TERREAUX S. A.** Tél. 5 12 79 Meubles en acier **Erga** Fournitures générales

Neuchâtelois qui vous rendez à la **Foire de Bâle**

ne manquez pas de visiter les stands des maisons neuchâteloises ci-dessous:

VINS DE NEUCHÂTEL Stand 1632 Galerie No 3 **DOMAINE DE MONTMOLLIN ET FILS LAUVERNIER**

GRATUITEMENT à la foire de Bâle... un verre de Neuchâtel blanc 1939 Meier au stand 1580, Galeries, les Neuchâtel blanc 39 Meier, méritent d'être goûtés.

DECALOR appareil économique de chauffage au bois qui vous permettra d'économiser votre charbon HALL VI STAND 1052

FLIT plus vite détruit mouches, moustiques, mites, etc. **Barbezat & Co - Fleurier** Seuls importateurs Halle III Stand 607

Apprenez à connaître les produits et le travail des entreprises du pays

Madame, voici pour vous...

POUR LES BEAUX JOURS



Manteau lainage blanc, garni de jours

Un aliment de première valeur non rationné

Une expérience intéressante a été réalisée en Angleterre, dans un orphelinat de garçons. Les enfants furent divisés en deux groupes nourris également de façon rationnelle, avec une proportion équilibrée de protéines de graisses et d'hydrates de carbone; cependant l'un des groupes reçut en supplément un litre de lait frais par jour et par enfant.

La différence de croissance et d'augmentation de poids se révéla considérable. Les enfants soumis à l'alimentation normale augmentaient de trois livres et demie en-

viron par an et croissaient de 45 cm, tandis que les bénéficiaires de la ration supplémentaire prenaient plus de 6 livres et demie et 65 cm. de taille. Un observateur pouvait distinguer du premier coup d'œil les enfants nourris au lait. Le taux de morbidité était proportionnellement bas. Ce n'est pas que le lait ajoutât tant de calories à ce régime, mais il fournissait aux enfants les substances indispensables à la croissance qui ne sont représentées qu'en faibles proportions dans les autres aliments. Les garçons nourris au lait se trouvaient bien plus souvent en luttés et disputés que les autres! Mais on peut être certain que les hôtes ne tiendront pas rigueur aux petits réfugiés d'une alimentation excellente!

«Ligue des Croix-Rouges».

Pour vos bas et chaussettes

COTON ATRICOTER
Marque "Soleil"
Barbey & Cie
Rue du Seyon - Neuchâtel

Teinturerie mode
Lavage chimique
A. DESAULES, MONRUZ-NEUCHÂTEL
TÉL. 5.31.83

Les idées de Maryvonne

LA CARTE VERTE

Nous ne l'avons pas encore vue, elle ne nous est du reste pas destinée; ce n'est pas davantage celle qu'on nous distribue chaque mois en vue de notre approvisionnement ménager. La carte verte à la couleur d'espérance est celle que montreront les enquêteurs chargés de dresser la liste des locaux et chambres disponibles partout en vue de l'évacuation éventuelle de nos Confédérés chez nous. Cette carte sera le Césame, ouvre-toi qu'il suffira d'exhiber sur le seuil de nos maisons pour qu'elles s'ouvrent avec promptitude et discipline.

Certaines localités, villes et villages de la Suisse romande ont déjà reçu les enquêteurs à la carte verte; le tour de notre cité arrivera peut-être au moment où vous lirez ces lignes. L'annonce du passage de ces fonctionnaires a paru dans les avis officiels et nul n'est censé les ignorer, par conséquent. Je me demande à ce propos si beaucoup de maitresses de maison ont déjà préparé d'avance, pour ainsi dire, le travail des porteurs de la carte verte; il est vrai que ces derniers auront qualité, et non pas nous, pour disposer des locaux, pour prendre note du nombre des lits, pour décider en un mot, de ce qui sera laissé à l'habitant et de ce qu'il lui sera demandé au profit des évacués. Il me paraît que les fonctions d'inquisiteur seront multiples autant que délicates, qu'il faudra du tact aux porteurs de la carte d'introduction et de la bonne volonté de la part des habitants. Comme je ne serai pas des premiers, mais probablement parmi les seconds, c'est de ces derniers que je parlerai aujourd'hui.

Nous devons nous persuader d'une chose en tout premier lieu et voici cette chose, à savoir qu'il est préférable d'être la personne, la famille des accueillants que la famille des accueillis. Songez, en effet, au privilège que représente la possibilité de demeurer chez soi, dans ses chambres, ses meubles de toujours, même si l'espace de la demeure est réduit, l'empilement des meubles bouleversé et leur usage transformé! Ce serait certes le moment de chanter malgré tout avec Jaques-Dalcroze: Ah! qu'on est bien chez nous! Il suffira que nous nous représentions l'éventuel bouleversement des populations déplacées; que nous nous mettions en pensées à leur place; que nous nous figurions le départ, — notre départ, — au lieu du leur; que nous sentions l'avantage de s'abriter sous le toit familial à une époque où tant de toits sont défoncés, tant de foyers anéantis, tant de murs croulés, tant d'êtres sans feu ni pain! Alors, quand nous aurons fait le compte de ce qui nous est encore accordé, nous serons toutes prêtes à ouvrir bien grandes les chambres utilisables, à serrer davantage les lits et à meubler autrement les coins; nous nous trouverons en fin de compte si privilégiées encore que notre bon vouloir, notre désir de faciliter l'organisation de lieux d'évacuation éventuelle, rendront aisée et légère la besogne délicate des porteurs de cartes vertes!

MESDAMES,

Le printemps est là, la ligne s'impose
Pour cela, adressez-vous en toute confiance à

M^{me} HAVLICEK-DUCOMMUN
SPECIALITE DE CORSETS
Rue du Seyon T. E. N.

Une magnifique collection léguée au Musée historique de Nyon

La magnifique collection de porcelaine Monastier vient d'être léguée par Mme Monastier au Musée historique de Nyon. Cette collection, qui retrace tout le début de la fabrication de la porcelaine dans cette ville depuis 1781, compte plusieurs centaines de pièces d'une valeur inestimable. — Voici quelques pièces du service napolitain dit «Le service de la reine de Naples», de 24 couverts, et qui ne compte pas moins de 245 pièces de fines faïences richement décorées.



PAR LE MASSAGE ET LE BROSSAGE

Vos cheveux seront toujours souples, sains et soyeux

Il n'est rien de plus efficace pour embellir la chevelure que le massage et le brossage. Ces deux moyens suffisent à la fortifier et à prévenir la chute des cheveux, mais il convient de les pratiquer avec esprit de suite, quotidiennement.

LE MASSAGE DU CUIR CHEVELU

Pour obtenir le maximum d'efficacité de ce massage, il faut, avant de l'exercer, lotionner la tête avec un produit spécial, choisi suivant que le cuir chevelu est sec, gras, séborrhéique ou pelliculeux. Successivement, on tracera de petites raies sur toute la surface de la tête et on y passera vigoureusement la lotion choisie, à l'aide d'une brosse à dents un peu courte. Ensuite avec la partie charnue du bout des doigts on pincera le cuir chevelu, doucement d'abord, puis largement et profondément en le mobilisant le plus possible. Une sensation de chaleur doit se faire sentir rapidement, la circulation est activée par ces manipulations, les bulbes pileux excités et fortifiés.

Ce massage doit toujours partir de la base du front, de la nuque, de derrière les oreilles pour remonter vers le dessus de la tête. Sa durée: dix minutes environ, une fois par jour au moins. Il peut être également pratiqué à sec, si le fait de mouiller légèrement le cuir chevelu doit nuire à une mise en pli savante. Après le massage aura lieu un brossage prolongé des cheveux.

LE BROSSAGE RATIONNEL

Utiliser une brosse à longues soies, un peu espacées, souples et dures tout à la fois. Maintenir cette brosse toujours parfaitement nette, le meilleur moyen pour cela consiste à tremper le côté des soies dans une assiette creuse, contenant une

OBRECHT

Nettoyage et teinture de tous vêtements

PRIX MODÉRÉS

Rue du Seyon 5 b - Tél. 5 22 40

petite quantité d'essence de naphte; tapoter les poils de la brosse, en remuant l'essence, contre le fond de l'assiette, en quelques minutes toutes les impuretés retenues dans la brosse se déposeront dans le récipient et cette façon de procéder donnera longue vie aux soies et les empêchera de se ramollir. Ce nettoyage doit être fait une fois par semaine et loin de toutes flammes ou du moindre feu, celui de la cigarette est aussi dangereux que n'importe lequel, et la brosse sera maintenue un bon moment à l'air avant de servir.

Brosser d'une main légère, sans tirer sur les cheveux et sans les plaquer sur le crâne, mais au contraire en les relevant avec la brosse, verticalement, au-dessus de la tête, toujours en partant de la racine des cheveux.

Un brossage bien fait, de cinq ou dix minutes, une ou deux fois par jour rend la chevelure d'une souplesse et d'une légèreté extrêmes et lui donne cette apparence soyeuse qui ajoute une séduction toute juvénile au visage qu'elle accompagne.

Pour augmenter le lustre des cheveux, surtout s'ils sont naturellement ternes et secs, vaporiser, une fois coiffés, d'assez loin, une brillantine très fluide, en insistant seulement sur le renflement des boucles et des ondulations. L'effet chatoyant en sera plus intense que si la brillantine est vaporisée sur toute la chevelure, et elle ne graissera pas.

Il ne faut pas craindre de brosser de la même façon les cheveux mis en plis, ayant été soumis ou non à la permanente, après quelques coups



Examinez d'abord la BERNINA elle présente plus d'avantages que toute autre machine. En plus, c'est un produit de fabrication suisse.
Henri Wettstein
MECANICIEN
Seyon 16 - Grand'Rue 5
Tél. 5 34 24

de peigne ils reprendront leurs plis et les boucles se reformeront comme par enchantement avec plus de naturel et plus de légèreté.

MASSAGE AVANT LE SHAMPOOING

Rien ne sera meilleur pour les cheveux, que de faire une heure avant le shampooing un bon massage avec une huile vitaminée spécialement réalisée pour cet usage ou avec un mélange d'huile de ricin désodorisée coupée par moitié avec du très bon rhum naturel ou du cognac.



CONSEIL DE BEAUTÉ

Un œuf que l'on bat en neige ferme, mélangé à une cuillerée de crème fraîche, constitue un masque de beauté que l'on étend sur le visage et que l'on garde pendant une heure en ayant soin de ne pas faire de grimaces pendant ce temps. On lave ensuite à l'eau tiède dans laquelle on aura laissé tomber quelques gouttes de citron.

Notre nouveau Bas SAVOIE

soie rayonne, très léger, transparent et solide 3⁷⁵
Savoie-Petitpierre S.A.

Courrier des abonnés

ENTRE NOUS

Vos questions - Nos réponses

PENSÉE POUR TOUTES. — «La toilette n'est pas une chose indifférente; elle fait de vous un objet d'art animé, à condition que vous soyez la parure de votre parure». (Carmen Sylva).

LAURA. — C'est un peu pour vous, Madame, que j'ai choisi la pensée de la reine Marie de Roumanie qui, en littérature, signait Carmen Sylva. Il ne faut pas tout exiger, tout attendre de la toilette seule; c'est aussi aux femmes de faire en sorte que ce qu'elles choisissent s'accorde à leur type, à leur genre, taille, âge, etc. L'erreur de bien des femmes est de penser qu'il suffit d'acheter une belle chose, un vêtement, un chapeau élégant, pour que, participant à cette élégance ou à cette beauté, elles aient le chic absolu. Mieux vaut la simplicité du costume et l'élégance, la gracieuse allure personnelles que la richesse des atours et le négligé du maintien, de l'extérieur. Je ne médis certes pas des beaux atours et je félicite et remercie ici nos magasins de mode et confection qui offrent de charmantes tentations au public féminin. Mais je désire encourager les femmes qui, comme vous, comme beaucoup d'autres, disposent de peu d'argent pour leur toilette personnelle. Goût, mesure et simplicité sont de bons atouts, dans ce cas-là. — Autre réponse plus tard.

CURIEUX. — Une personnalité de Neuchâtel, qui a beaucoup vu et beaucoup retenu, qui a fréquenté et fréquenté les gens distingués d'un peu partout, veut bien me dire que le curieux n'a pas sa place sur la table des hôtels de luxe, non plus que sur celle

des familles du grand monde. Cet antipathique accessoire tend du reste à disparaître; les progrès de la prothèse dentaire y sont pour quelque chose; l'on n'a pas besoin de curer des dents saines, ni celles d'un dentier. — Vos ciseaux dont l'acier est rouillé se trouveront bien d'être frottés de vaseline; vous les laisserez reposer quelques heures puis les frotterez ensuite au moyen de toile d'éméri très fine. — Dernière réponse plus tard.

MI. — Une femme mariée en communauté de biens ne peut faire d'achats considérables ou disproportionnés à la situation du ménage sans l'autorisation de son mari. Je crois que, dans votre cas, l'achat d'un appareil de radio rentre dans la catégorie des choses chères; il est du reste nécessaire que votre mari soit averti, au cas où vous vous engagerez à faire des paiements mensuels; ces derniers sont en réalité à la charge de votre mari.

HERR W. — Un col de veston nettoyé à la benzine ne perd pas sa couleur; seule, l'usure du tissu est cause

COUTURE
NOTRE ATELIER DE COUTURE vous conseillera, vous habillera avec élégance tout en vous faisant des prix très avantageux
Arrivages journaliers en LAINAGES ET SOIERIES toutes nouveautés de la saison
Le magasin moderne
Au Sans Rival
Neuchâtel

KAYSER
Le bas élégant, pure soie
4.30 5.40 6.50 7.25
EN VENTE
A LA BELETTE
SPYCHER & BOEX

de cela; vous pouvez raviver la teinte d'une étoffe en la frottant avec un chiffon trempé dans de l'eau vinaigrée; comptez alors deux à trois cuillères à soupe de vinaigre pour un demi-litre d'eau. Il est évident que cette opération n'a de chance de réussir que si l'étoffe est encore bonne et non si elle est râpée.

ITALO. — Vous ne pourrez pas éviter la couperose ou les joues violacées, Monsieur, si vous ne renoncez point à quelques-uns des biens de la table: l'alcool, les épices, les mayonnaises ne vous en vont rien d'aujourd'hui; momentanément la préférence aux crus, légumes verts, eaux minérales, fruits crus et cuits; vous verrez peu à peu disparaître ces plaques rouges qui envahissent votre visage après chaque repas. Les digestions laborieuses sont souvent la cause de tels désagréments et, de même que l'on ne porte pas à cinquante ans les habits qui conviennent à la jeunesse, l'on ne mange et ne boit plus, si l'on est sage, à cinquante ans, ce qu'on pouvait absorber à vingt! Du reste, consultez votre médecin.

CROCUS. — Vous êtes surpris que le chancelier du Reich allemand n'ait pas profité du mois de mars, qui lui a toujours été favorable, pour tenter un coup d'audace et réussir une fois de plus. Vous me demandez ce que j'en pense. Eh! Monsieur, tenez-vous pour rien le pacte russo-finlandais? A mon humble avis, il représente une victoire qui n'est pas négligeable; la lecture des cartes géographiques est riche d'enseignements en ce moment de l'histoire européenne: si vous étudiez d'un peu près celle des pays nordiques, si vous faites votre petit stratège en chambre et étudiez les possibilités qui auraient pu être utilisées, vous ne demanderez plus si M. Hitler a remporté un succès ou non. — Autre question plus tard.

GOODY. — A été déçue par une très bonne amie à qui elle avait confié certains secrets et qui les a corportés, sinon en totalité, du moins en partie. Notre abonnée est en même temps na-

vrée d'avoir mal placé sa confiance et furieuse des indiscretions commises. Madame, j'ai souvent observé que le besoin de se confier, de s'épancher, agit comme une sorte de fièvre (maligne); l'on se soulage en parlant de ses maux, dit la sagesse populaire d'autre part. L'on est en général à un jour trop pressé de s'offrir le soulagement, l'on n'attend pas de connaître suffisamment bien le confident, et si celui-ci n'a pas pour nous l'amitié généreuse, réelle, qui seule lui interdira de tromper votre confiance, il n'éprouvera aucun remords de corporter vos histoires. Il peut arriver autre chose. Que, par exemple, bien que sûr et discret, l'ami laisse par mégarde et sans aucunement penser à vous nuire, échapper quelque réflexion à votre sujet ou touchant vos affaires; il s'en mordra les doigts le premier mais le mal sera fait tout de même. Je pense donc que les épanchements sont plus pernicieux que bénéfiques et qu'il faut s'en garder.

vous ne tordrez ni froter cuir glacé ni peau.

ECLAIREUSE. — Ayant dit à l'une de nos abonnées que les Eclairieuses sont employées dans les établissements sanitaires militaires à des travaux ménagers (des photos nous en ont montré à différentes reprises) une jeune abonnée m'écrit que «les Eclairieuses appartiennent de l'aide dans la partie administrative de ces établissements, non dans les travaux ménagers, toutefois, si l'occasion s'en présente, ces jeunes filles accomplissent ces derniers volontiers». Dont acte.

HANNETON. — L'eau de pluie est parfaite pour les ablutions du visage, pour le lavage des cheveux également. Rien de plus facile que de mettre un récipient très propre, en tôle galvanisée, par exemple, dans votre cour intérieure; cet endroit étant à l'abri de la poussière, l'eau de pluie récoltée là sera propre et prête à l'emploi. Les femmes anglaises dont la chevelure est lustrée et brillante, n'emploient jamais l'eau dure, mais toujours l'eau de pluie pour les lavages capillaires. — L'huile d'arachides peut naturellement servir à la friture, mais elle ne communique pas au même degré que celle d'olives un saveur agréable aux mets; en outre, la cherté de ce produit en ce moment vous engage, me semble-t-il, à lui préférer le saindoux, si vous le supportez, ou le beurre. — Je lis dans une revue qu'il ne faut pas sortir les géraniums cultivés en plein air avant le mois de mai; toutefois, vous pouvez les placer dans une véranda où il y a de la lumière. — Dernière question plus tard.

VIEILLE DAME. — Si vos casseroles d'aluminium deviennent noires à l'intérieur, c'est ou bien parce que vous n'y cuisez rien d'autre que de l'eau, ce qui me surprendrait, ou bien parce que vous lavez ces ustensiles à l'eau de soude. Il ne faut prendre que de l'eau de savon pour de tels nettoyages et alterner les cuissons (lait, légumes,

Votre visage ne sera pas marqué par la fatigue si vous adoptez dès aujourd'hui la méthode et les PRODUITS PASCHE
En vente chez
Mlle Marguerite HOURIET
Elève diplômée de l'Institut Pasche à Vevey
NEUCHÂTEL - 1, rue Saint-Honoré
Tél. 5 27 79 (en cas de non-réponse 5 37 69)

je ne tordrez ni froter cuir glacé ni peau.

etc.). — Vous demandez quels jouets vous pourriez donner à un bébé; je vous recommande les petits objets faciles à nettoyer, bois blanc non peint, celluloïd et caoutchouc, et je pense qu'il est préférable de renoncer aux jouets laineux que l'enfant laisse tomber, traîner dans la poussière et que l'on ne peut laver facilement. — Dernière réponse plus tard.

Mc. — En 1559, après la mort du roi Henri II, mort survenue en l'hôtel des Tournelles, Catherine de Médicis fit démolir cette résidence et, d'après le R. P. Jacques du Breul dans son ouvrage «L'origine de l'expression f... le camp, si expressive et si largement diffusée...».
37. — Désire l'adresse d'un médecin psychanalyste. Je ne donne aucun nom ni aucune adresse dans le courrier et demande à cet abonné de m'envoyer une enveloppe affranchie.

JE PRIE... les lecteurs qui connaîtraient les poèmes dont les noms suivent, de bien vouloir me les communiquer pour une abonnée très désireuse de les avoir. «Les bons petits enfants» d'Anatole Lebrave et «Conte» d'Henry Spies. Cordial merci d'avance.

JEAN-JEAN, LILI, MOINE, K. S. — Réponses prochainement.
LA PLUME D'OIE.
Jeunesse et beauté naturelle sont l'apanage des personnes de goût qui savent employer les produits de qualité
Préparez votre peau pour le printemps en vous laissant conseiller par
l'Institut de beauté
Edwika Périer
Rue du Concert 4 (entresol)
Téléphone 5 19 51
Prix spéciaux par abonnement

SALON DE MODES
R. et M. CORNAZ
Seyon 3, 1^{er} - Maison Kurth
NEUCHÂTEL
Tél. 5 28 15
De retour de Paris

Le plan financier devant le Conseil national

Enfin une offensive des centralisateurs repoussée

Le prélèvement sur la fortune « à la source » est rejeté

Encouragés par leurs succès de la semaine dernière, les champions de la centralisation fiscale poussèrent, lundi après-midi, une nouvelle et vigoureuse offensive.

La minorité socialiste de la commission, augmentée du chef des jeunes paysans, demandait, en effet, que le « sacrifice de défense nationale » fût prélevé « à la source ». Cela équivalait à confisquer, dans les banques et les caisses d'épargne, une partie des avoirs en dépôt et une bonne part également des intérêts payés sur les papiers-values. Si la perception à la source ne soulève guère de difficultés pratiques lorsqu'il s'agit de l'impôt sur le revenu, il en va tout autrement des que le prélèvement doit s'opérer sur la fortune. C'est ce que démontrèrent, à grand renfort de termes techniques, les rapporteurs de la commission et M. Wetter, chef du département des finances. Le représentant du Conseil fédéral rappela que l'Angleterre qui pratique le système de la perception à la source, ne frappe précisément que le revenu, car cette méthode est trop difficilement applicable à la fortune. Quant au rapporteur français, M. Rossi, il déclara complètement irréalisable le projet d'un prélèvement sur la fortune « à la source ».

Mais ce n'est pas l'avis de l'extrême-gauche qui voit, dans ces propositions, tout d'abord la possibilité de dépister les fraudes, mais surtout d'introduire des règles et des moyens de perception uniformes et de préparer ainsi le régime durable et définitif de l'impôt fédéral direct.

M. Duttwiler et quelques députés radicaux de la Suisse orientale apportèrent leur appui à la thèse socialiste.

Le vote eut lieu à l'appel nominal. Les centralisateurs escomptaient un nouveau succès, car il y avait de très nombreux votes dans les bancs de la députation bourgeoise romande. Longtemps, en effet, la situation resta incertaine, mais les adversaires du prélèvement à la source finirent par l'emporter à une majorité de neuf voix, soit par 79 non contre 70 oui.

L'impôt de défense nationale

Les dispositions concernant l'impôt de défense nationale passeront dans le texte proposé par la majorité de la commission. La minorité socialiste tenta vainement d'augmenter les taux et de fixer plus haut les sommes exonérées.

Ainsi, le fisc fédéral percevra un impôt. Ce taux sera de 0,4 à 6,5 pour cent (les socialistes voulaient aller jusqu'à 10 %) sur les revenus supérieurs à 3000 fr. ou 2000 fr. pour les célibataires et un impôt supplémentaire de 0,5 à 3,5 pour mille sur la fortune supérieure à 5000 fr. Les socialistes proposaient un taux maximum de 4 pour mille sur les fortunes dépassant 10.000 fr.

La majorité varia de 83 à 90 voix contre 51 à 63 voix aux amendements de la minorité.

Aux termes du projet, les sociétés coopératives paieront annuellement « un impôt de 3 pour cent sur le bénéfice net restant après déduction des rabais et ristournes et sur la part des rabais et ristournes dépassant 5 pour cent, accordés aux membres et clients pour achats de marchandises ».

Cela signifie que si les coopératives accordent une ristourne supé-

rieure au 5 pour cent, la part qui dépassera ce 5 pour cent sera considérée comme revenu de la société et paiera l'impôt fédéral de 3 pour cent.

M. Huber, socialiste saint-gallois, considère comme une injustice le fait de frapper la ristourne servie aux sociétaires et aux clients. Il demande donc qu'elle soit entièrement exonérée.

M. Wunderli, agrarien zuricois, apporte un compromis à la tribune et propose de fixer à 1,5 pour cent le taux de l'impôt frappant la part de la ristourne dépassant le 5 pour cent.

M. Wetter expose que la solution à laquelle s'est arrêté le Conseil fédéral émane des intéressés eux-mêmes. C'est l'un des dirigeants des coopératives qui l'a proposée.

Aussi la Chambre ne veut-elle pas montrer plus royaliste que le roi. Elle élimine tout d'abord la proposition transactionnelle de M. Wunderli, par 71 voix contre 69 et par 73 voix contre 68 se prononce pour la proposition de la majorité.

Sur quoi, le président lève la séance à 19 h. 10.

LE CONSEIL NATIONAL, agent de la centralisation fiscale

(Suite de la première page)

Or ces multiples formes de la richesse privée constituent en dernière analyse l'économie nationale tout entière, celle qui fait vivre les ouvriers et les paysans, les employés et les artisans, les fonctionnaires et les commerçants, les riches et les pauvres. Porter la hache dans cet édifice, c'est ébranler dans toutes ses parties. On ne le fait pas à la légère quand on a le moindre souci de l'intérêt supérieur du pays. Non, la question fiscale est moins simple que ne l'imaginent certains et l'on sait que toutes les révolutions sont sorties des abus fiscaux de l'Etat qui finissent toujours par soulever le peuple contre des maîtres spoliateurs, parce que, l'expérience historique est là pour le prouver, un jour vient où les riches ayant été dépillés il faut s'attaquer aux moins riches, puis aux moins pauvres, enfin aux plus pauvres qui finissent par subir le sort qu'ils souhaitaient généralement aux autres.

A moins que, l'Etat ayant plus d'un tour dans son sac, il ne préfère fabriquer des millionnaires à la douzaine grâce à l'inflation qui fait de chacun un parvenu du billet de banque et qui permet au dernier des prolétaires de compter sa paie en billets de mille. Seulement cette méthode aboutit au même résultat: à la ruine de tous et par conséquent de l'Etat. Un pays avec lequel nous avons 370 kilomètres de frontière commune en fit l'expérience il y a dix-sept ans. On sait où elle l'a conduit. Tenons-nous vraiment à marcher sur ses traces? Si l'on posait cette question aux citoyens suisses il est probable qu'ils répondraient non. Mais ce n'est pas ce qu'on leur demandera et les conséquences des actes politiques n'apparaissent jamais tout de suite, c'est pourquoi il est si difficile de faire de la bonne politique.

Philippe VOISIER.

Derniers échos de l'inauguration de la Foire suisse de Bâle

(Suite de la première page)

Revenus à la halle III, nous apercevons sur notre passage le stand des « Métaux précieux S.A. » au Locle, qui présentent des alliages et des soudures dentaires spéciaux; puis, c'est l'arrangement artistique de la Société pour l'industrie chimique à Bâle qui attire notre attention. Ses produits hygiéniques et cosmétiques « Binaca » et « Bi-oro » sont le résultat de recherches scientifiques prolongées et sont fabriqués avec un soin méticuleux.

L'Office national suisse de tourisme, auquel se joignent les huit régions touristiques suisses, rappelle au public que « voyager, aujourd'hui, c'est rendre service à soi-même et au pays ! » Tenir, telle doit être la devise du tourisme suisse. Seul un petit nombre d'étrangers a encore la possibilité de passer ses vacances chez nous. Les touristes suisses doivent donc autant que possible compenser le déficit pour assurer à la population de nos régions touristiques la base de son existence. Cette nécessité ne demande nullement un sacrifice de nos citoyens suisses, car notre pays est si riche en sites enchanteurs qu'il serait difficile de prétendre qu'on ne peut pas trouver quelque chose à son goût. A voir les photographies agrandies des paysages caractéristiques et accueillants de nos diverses régions, on ne sait que décider, car la floraison printanière des rives d'un lac tessinois ou du lac Léman nous attire autant que les scintillants lacs alpins de la Haute Engadine ou les charmants coins du Jura et de la montagne neuchâteloise. La Suisse française est le pays rêvé des personnes à la recherche d'un climat idéal et d'une terre douce et généreuse. Aussi n'est-il pas surprenant qu'elle ait été, dès l'antiquité, l'objet des convoitises des peuples.

Dans les halles V et VI sont installées les entreprises s'occupant de la fabrication de grands appareils électriques, de machines et outils et de véhicules de transport (bicyclettes et autos). Nous y trouvons entre autres la Société d'exploitation des câbles électriques, système Berthoud, Borel et Co, à Cortaillod, qui présente ses câbles sous plomb pour transport d'énergie, les cycles Condor, les ateliers Saurer, la maison Borel S.A., à Peseux, exposant ses fours électriques et pyromètres. La section « défense aérienne passive » et « lutte contre le feu » suscite évidemment beaucoup d'intérêt. Des caves et abris, construits entièrement en briques, donnant toute garantie contre les effets des bombes incendiaires et des gaz asphyxiants, sont exposés; grâce aux devis indiqués dans le prospectus, on est aussitôt fixé sur le coût d'une telle construction.

Beaucoup de stands mériteraient encore qu'on parle d'eux, mais, faute de place, nous devons nous en tenir là. Nous ne voudrions pas terminer ces lignes sans engager le lecteur à se rendre à Bâle; nous sommes persuadés qu'il ne regrettera pas le déplacement.

D.

Une ancienne affaire liquidée

On apprend que l'affaire Bonhôte s'est heureusement liquidée par un accord de famille qui a dissipé toute équivoque et donné satisfaction à toutes parties. La plainte portée en son temps contre inconnu a été retirée.

D.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

UN DOCUMENT INTÉRESSANT

La Suède se justifie de l'accusation portée contre elle

Elle a aidé la Finlande dans la mesure de ses possibilités

STOCKHOLM, 1er (D.N.B.). — Le gouvernement a fait lundi aux deux Chambres du Riksdag une déclaration sur les événements politico-diplomatiques qui marquent la guerre russo-finlandaise et sur l'attitude de la Suède.

« Du côté finlandais comme du côté suédois, dit-elle entre autres, on a suffisamment affirmé que l'aide apportée à la Finlande par la Suède fut importante. En ce qui concerne l'aide d'autres Etats, le gouvernement prouva dès le début qu'il était prêt à faciliter le transport de volontaires et de matériel à travers la Suède. En revanche, il a fait savoir qu'il ne saurait autoriser le passage de troupes des pays belligérants. »

Le 2 mars, alors que les conversations de paix étaient déjà en cours, M. Daladier fit remettre au roi de Suède une note concernant l'effectif des troupes des puissances occidentales devant aller en Finlande et soulevant la question de leur passage à travers la Suède. Le roi de Suède répondit télégraphiquement en exprimant le vœu que les puissances occidentales ne passent pas à l'exécution de leur plan en raison de ses conséquences extrêmement graves. Le roi ajouta que des tentatives devaient être faites encore en vue d'une paix acceptable à la Finlande.

Le même jour, le ministre de Grande-Bretagne déclara au ministre des affaires étrangères de Suède que dans l'idée des puissances occidentales, la seule aide efficace pour la Finlande consistait en l'envoi de troupes, qui devraient emprunter le territoire norvégien et suédois. Le gouvernement britannique envisageait de demander l'approbation formelle des gouvernements d'Oslo et de Suède car il était conscient des craintes que ceux-ci pouvaient avoir en raison d'une réaction de l'Allemagne. En ce cas, les puissances occidentales étaient prêtes à apporter à la Suède et à la Norvège une aide militaire étendue dont les préparatifs étaient déjà poussés assez loin. Cette démarche fut appuyée le même jour par le ministre de France.

Le 2 mars, puis le 3, le gouvernement suédois répondit négativement par une note verbale. Le 5 mars, le gouvernement finlandais fit savoir qu'il acceptait en principe les propositions russes transmises précédemment, ajoutant qu'il attendait que notification lui soit faite sur le lieu et la date des pourparlers. En même temps, il proposait la conclusion d'un armistice. Le ministre de Suède transmit les propositions finlandaises le 6 mars à 11 heures. La Russie se refusa à conclure un armistice et le 6 encore, Moscou était informé que le gouvernement finlandais avait décidé d'envoyer une mission dans la capitale

COLLÈGE MAYOR
(INSTITUT GABRIEL RAUCH)
AVENUE DE COUR 14
Etudes secondaires complètes
Directeur: Paul Mayor, professeur
LAUSANNE

soviétique. Le 8 mars, les ministres de France et de Grande-Bretagne à Stockholm étaient mis au courant de la contribution de la Suède à l'ouverture des négociations de paix. Il fut constaté à cette occasion qu'il n'y avait pas eu de contact germano-suédois et que les bruits d'une pression suédoise sur la Finlande étaient faux.

Tandis que se poursuivaient les négociations de paix, le ministre d'Angleterre remettait le 12 mars au ministre des affaires étrangères de Suède une lettre affirmant que le gouvernement britannique avait reçu de celui d'Helsinki une demande l'invitant à proposer à Stockholm et à Oslo d'autoriser le passage de troupes alliées. Une note semblable fut remise par le ministre de Grande-Bretagne à Oslo. Etant donné le stade avancé des négociations de paix et que, d'autre part, comme le ministre des affaires étrangères de Finlande, M. Tanner, l'assura expressément au ministre des affaires étrangères de Suède, la Finlande n'avait présenté aucune demande d'assistance aux puissances occidentales, M. Günther répondit au ministre de Grande-Bretagne qu'il y avait lieu de laisser l'affaire en suspens, au moins jusqu'au jour suivant. Le même soir, le traité de paix était signé à Moscou.

La Norvège doit faire respecter sa neutralité dans toutes les directions

OSLO, 2. — Le ministre Koht a fait des déclarations au correspondant de l'agence Reuter.

M. Koht a relevé que « les peuples de Grande-Bretagne et de France sont persuadés que, dans la guerre actuelle, ils luttent autant dans l'intérêt des petites nations que dans leur. C'est pourquoi les neutres agiraient contre leurs propres intérêts en aidant l'Allemagne d'une manière quelconque. »

Dans mon pays, a ajouté M. Koht, on sait très bien faire une différence entre les buts de guerre des deux parties, mais il convient, en raison de la neutralité, de ne pas prendre parti. Mon pays est neutre parce que pour nous c'est la seule politique possible et nous sommes obligés de faire respecter les principes de neutralité dans toutes les directions. »

La flotte alliée n'est pas autorisée à franchir les Dardanelles

affirme une dépêche turque
STAMBOUL, 1er (Havas). — Les ministres bien informés déclarent dénué de fondement le bruit qui a couru à l'étranger suivant lequel la Turquie aurait autorisé la flotte alliée à franchir les Dardanelles.

De bon matin au soir tous les tramways sont à votre service.

Un incident en Finlande

Les soviets occupent une cité finlandaise 48 heures plus tôt qu'il n'était prévu

HELSINKI, 2 (Havas). — Sortavala a été occupée par les troupes soviétiques 48 heures avant le délai fixé par les accords de Moscou. En présence de la concentration de troupes soviétiques devant la ville, les Finlandais rappellèrent les clauses du traité prévoyant l'occupation dans deux jours seulement et que les habitants étaient toujours occupés à transférer leurs biens. L'officier répondit qu'il comprenait la position difficile de la population, mais qu'il avait reçu des ordres. Finalement les Finlandais, voulant éviter tout incident, durent quitter la ville sur le champ. Les habitants abandonnèrent tout ce qu'ils possédaient.

Sur le front occidental

Le communiqué français de lundi soir

Tirs d'artillerie nourris, plusieurs combats aériens
PARIS, 1er (Havas). — Communiqué du 1er avril au soir: « Tirs d'artillerie particulièrement nourris dans la région immédiatement à l'ouest de la Sarre. Forte activité des deux aviations. Plusieurs combats aériens se sont produits, dont les résultats ne sont pas encore connus. Tous nos avions sont rentrés à leurs bases. »

Au cours d'engagements aériens le 31 mars, une de nos patrouilles de chasse s'est heurtée à des forces ennemies très supérieures en nombre. Deux de nos avions monoplace ont été abattus. Un des pilotes s'est sauvé en parachute. Les autres appareils ont rejoint leurs bases. »

Les Alliés n'ont pas l'intention de violer les eaux territoriales neutres

LONDRES, 1er. — L'agence Reuter communique:

Plusieurs journaux ont annoncé un renforcement du blocus de l'Allemagne. Ces informations peuvent être démenties, en tant qu'elles prétendent que des navires de guerre britanniques vont pénétrer dans les eaux territoriales neutres ou commettre des infractions au droit international.

D'autre part, il est fort possible que le blocus soit renforcé. Mais l'élaboration de plans de ce genre est de la compétence des gouvernements alliés ou du conseil suprême allié, lesquels n'ont pas encore révélé leurs intentions. Peut-être le discours que prononcera mardi M. Chamberlain aux Communes fournira-t-il des éclaircissements à ce sujet.

L'Espagne a fêté hier le premier anniversaire de la victoire de Franco

MADRID, 1er (Havas). — L'anniversaire de la victoire a été célébré lundi matin à Madrid par un grand défilé, en présence du général Franco.

La foule commença à affluer le long du trajet dès neuf heures. A onze heures, arrive en voiture découverte le général Franco accompagné des généraux Varela, ministre de la guerre, et Saliquet, commandant du corps d'armée de Guadarrama et de la région militaire de Madrid, avec une escorte de la garde maure.

Sous les acclamations de la foule, le général Franco passe devant le front des troupes puis vient prendre place dans sa tribune. A gauche se trouve la tribune du corps diplomatique; à droite, celle des généraux en face des invités et de la presse.

Tchang Kai Chek dénonce le nouveau gouvernement de la Chine centrale

TCHOUKING, 2 (Reuter). — A la séance d'ouverture du conseil politique du gouvernement national chinois, le maréchal Tchang Kai Chek a attaqué le gouvernement de Nankin constitué par Ouang Ching Ouei.

« Quel que soit le régime institué par ce gouvernement, a-t-il dit, quelle que soit sa forme et sa désignation, il ne sera jamais rien d'autre qu'un instrument de l'armée japonaise. La résistance de la Chine ne diminuera en aucune façon et ce régime ne sera jamais reconnu par le monde. »

AVIS TARDIFS

Chapelle du Faubourg de l'Hôpital 39
MERCREDI 3 AVRIL, à 20 heures
Causerie publique et gratuite
Grime et châtiment de la Babylone moderne
par M. F.-E. AUGSBURGER
LA ROTONDE
Débuts de l'orchestre
DELVAL
CE SOIR, dès 20 h. 30
DANSE
ne par un grand défilé.

Se bien nourrir économiquement

L'idée du jour

Les recettes et indications données jusqu'ici, sous ce titre, ont mis en relief, une fois de plus, l'utilité des Produits Maggi, dans les mains de la ménagère habile, pour servir une cuisine bonne, économique et variée, tout particulièrement dans les temps présents. En résumé: Les Potages Maggi, si l'on observe le mode d'emploi, permettent de préparer des soupes délicieuses, dont les enfants aussi se régaleront. Il ne faut pas faire toujours les mêmes soupes, mais là encore varier. Le Bouillon Maggi en Cubes permet d'avoir en tout temps, instantanément, le bouillon clair ou le jus concentré qui sert à cuire les légumes, le risotto, à faire des soupes plus savoureuses, des consommés, des sauces réussies.

Le Bouillon gras Maggi donne le bouillon complet, qu'on prend en tasse ou dont on fait des soupes claires ou veloutées.

L'Arome Maggi est le condiment unique pour relever la saveur des mets fades, en particulier soupes et sauces, et pour parfaire des préparations telles que salades, mayonnaises, beurrées.

Suivant vos besoins, vos goûts, d'autres Produits Maggi seront pour vous, comme pour beaucoup d'autres ménagères expérimentées, des auxiliaires indispensables, ainsi que le Potage Maggi record « Célestine », la Gelée Maggi, la Sauce Maggi.

Communiqués

« Les amis terribles »

La nouvelle pièce comique de notre compatriote Alfred Gehri, le célèbre auteur de « Sixième étage », sera présentée en notre ville, par la Compagnie des artistes suisses de Paris, vendredi soir, au Théâtre. « Les amis terribles », créée à la Comédie de Genève en novembre dernier, sera interprétée par les principaux créateurs, dont M. Jean Hort, qui a signé la mise en scène.

Carnet du jour

CINEMAS
Le jour d'échecs.
Apollo: Tempête.
Palace: L'héritier de Mondésir.
Théâtre: Alerte en Méditerranée.
Rex: J'étais une aventurière.

DEPUIS PLUS DE 40 ANS
TISANE CISBEY
LAXATIVE-DÉPURATIVE DIGESTIVE
CONSTIPATION
DIGESTIONS DIFFICILES
MIGRAINES-BOUTONS
TEINT FÂNE
F. UHLMANN EYRAUD S.A.
30, B. de la Cluze - GENEVE

MATURITÉ FÉDÉRALE

A la session du printemps 1940, six élèves de l'Ecole Lémania ont réussi leurs examens. Les cours préparant aux sessions d'été et d'automne 1940 et à celles de 1941 et de 1942 commenceront le 9 avril. — Baccalauréat, Polytechnicum, Ecole d'ingénieurs, langues, commerce. Conseils et orientation sans engagement. Demandez rendez-vous au téléphone 2 90 37.

MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCES
25 professeurs
25 méthodes
programmes
individuels
gain de temps
Ecole LEMANIA
LAUSANNE
EXAMENS ANGLAIS BACCALURÉATS FRANÇAIS

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS 29 mars ter avril
3 1/2 % Ch. Proco-Suisse 470.- d 475.- d
3 % Ch. Jougne-Eclép 400.- d 415.- d
Sté fin. Genevoise à lots 114 1/2 d 113.-
8 % Ville de Rio 99.- d 99.- d
5 % Argentines cad. 49 1/2 d 48 5/8 d
6 % Hispano bons 255.- 256.-

ACTIONS
Sté fin. italo-suisse 93.- d 94.- d
Sté gén. p. l'Ind. élec. 152.- d 155.- d
Sté fin. franco-suisse 91.- d 91.- d
Am. europ. secur. ord. 456.- d 459.- d
Am. europ. secur. priv. 460.- d 460.- d
Cie genev. ind. d'gaz 240.- d 240.- d
Sté lyon. eaux-égout. 94.- 95.- d
Aramayo 24 1/2 d 25.-
Mines de Bor 127.- d 130.-
Chartered 17.- d 17.-
Totia non estamp. 46.- d 45 1/2 d
Parts Setif 250.- d 250.- d
Financ. des caoutch. 21.- 20.- d
Electrolux B. 53.- 54.-
Rouil. billes B. (SKF) 150.- 150.-
Separator B. 52.- 55.-

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS 29 mars ter avril
3 % C.F.P. diff. 1903 87.50% d 88.50%
3 % C.F.P. 1938 77.50% d 77.75%
4 1/2 % Empr. féd. 1930 100.80% d 100.80%
3 % Défense nat. 1906 95.10% d 95.75%
3 1/2 % Déf. nat. 1940 98.50% d 98.50%
3 1/2 % Jura-Simpl. 1894 87.25% d 87.50% d
3 1/2 % Goth 1895 Ire h. 87.-% d 88.-%

ACTIONS
Banque fédérale S.A. 268.- 268.-
Union de banq. suisses. 404.- 404.- d
Crédit suisse 392.- 390.-
Crédit foncier suisse 199.- 196.- d
Egine p. entr. électr. 216.- 216.-
Motor. Columbus 170.- 171.-
Sté suiss.-am. d'él. 61.- d 61.- d
Alumin. Neuhäusen 2470.- d 2500.-
C.-F. Bally S. A. 985.- d 1000.-
Brown, Boveri et Co 165.- d 165.- d
Conserves Lenzbourg 1600.- d 1615.- d
Acieries Fischer 600.- d 600.- d
Lonza 498.- d 490.- d
Nestlé 1195.- d 1190.- d
Suizer 685.- d 690.- d
Baltimore et Ohio 22 1/2 d 23.-
Pennsylvania 99.- d 101.-
General electric 172 1/2 d 175 1/2 d
Cinac Oil Cy or N.J. 185.- 185.-
Int. nick. Cop. of Can. 148.- 148.-
Kennec. Copper corp 158 1/2 d 158.- d
Montgom Ward et Co 238.- d 239.- d
Hisp am de electric. 1274.- 1271.-
Italo argent. de elect. 163 1/2 d 163 1/2 d
Royal Dutch 541.- 538.-
Allumettes suéd. B. 10 1/2 d 11.-

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS 29 mars ter avril
Egine cant. vaudoise 560.- d 560.- d
Crédit foncier vaudois 560.- 560.- d
Câbles de Cossonay 1930.- o 1930.- o
Chaux et Cim S. R. 390.- o 390.- o
La Suisse, sté d'assur 2600.- o 2425.- d
Canton Fribourg 1902 11.25 11.25
Comm Fribourg 1887 79.- 79.- o
Sté Romande d'Elect. 163.- 160.- d

BOURSE DE BALE

ACTIONS 29 mars ter avril
Banq. commerc. Bâle 180.- d 185.- d
Sté de banq. suisse 391.- 388.- d
Sté chim. p. l'Ind. élec. 230.- d 235.- d
Sté p. l'Indus. chim. 5210.- d 5180.-
Schulz Sandoz 7500.- 7400.- d
Schappe de Bâle 115.- d 110.- d
Parts «Canasp.» doil. 18 1/2 d 18 7/8 d

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE NEUCHÂTEL

ACTIONS 29 mars ter avril
Banque nationale 890.- d 899.- d
Crédit suisse 450.- d 450.- d
Sté de banque suisse 890.- d 887.- d
La Neuchâteloise 410.- o 410.- o
Câble élect. Cortaillod 2900.- d 2925.- d
Ed. Dubled et Cie 435.- d 435.- d
Ciment Portland 850.- d 850.- d
Tramways Neuch. ord. 100.- o 100.- o
Imm. Sandoz-Travers 800.- d 800.- d
Salle des concerts 800.- d 800.- d
Klaus 99.- d 99.- d
Etablissement Perrenoud 930.- o 930.- o
Zénith S.A. ord. 95.- o 95.- o

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 3 1/2 1902 98.- d 98.- d
Etat Neuchât. 4 1/2 1930 98.- o 98.-
Etat Neuchât. 4 1/2 1931 98.- o 98.-
Etat Neuchât. 4 1/2 1932 98.- d 90.25 d
Etat Neuchât. 2 1/2 1932 78.25 d 78.-
Etat Neuchât. 4 1/2 1934 91.- o 91.-
Etat Neuchât. 3 1/2 1938 96.- d 96.-
Ville Neuchât. 3 1/2 1888 96.- d 96.-
Ville Neuchât. 4 1/2 1931 95.- d 95.- d
Ville Neuchât. 4 1/2 1931 95.- d 95.- d
Ville Neuchât. 3 1/2 1932 97.- o 97.- o
Ch.-de-Ponds 4 1/2 1931 87.- o 87.- o
Locle 3 1/2 1903 63.- o 63.- o
Locle 4 1/2 1899 63.- o 63.- o
Locle 4 1/2 1930 65.- o 65.- o
Saint-Blaise 4 1/2 1930 65.- o 65.- o
Crédit fone. N 5 1/2 1930 90.- d 100.- d
Crédit fone. N 3 1/2 1938 85.- d 85.- d
Iram de N 3 1/2 1938 85.- o 85.- o
J. Klaus 4 1/2 1931 95.- d 95.- d
E. Perrenoud 4 1/2 1937 90.- o 90.- o
Suchard 4 1/2 1930 97.- d 97.- d
Zénith 6 1/2 1930 97.- d 97.- d
Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %

BOURSE DE PARIS

29 mars 1er avril
4 1/2 % Rente 1932 A 84.65 86.75
Crédit Lyonnais 1745.- 1785.-
Suez cap 17135.- 17295.-
Cie Générale Elect. 2365.- 1675.- d
Péchiney 2165.- 2115.-
Rhône Poulenc 1924.- 1930.-
Ugine 2210.- 2300.-
Air Liquide 1745.- 1845.-

BOURSE DE LONDRES

29 mars 1er avril
3 1/2 % War Loan 98.62 99.06
Rio Tinto 14.10.- 15.-
Rhokana 10.- 10.-
Rand Mines 7. 6. 3
Shell Transport 3.18. 9 3.18. 9
Courtaulds 1.17.- 1.17. 9
Br. Am. Tobacco ord. 5. 2. 6 5. 3. 9
Imp. Chem Ind. ord. 1.11. 9 1.11.10
Imp. Tobacco Co ord. 5.16.10 5.16.10

BOURSE DE NEW-YORK

Clôt. du 30 mars Ouv. du 1er avril
Allied Chemical et Dye 179.50 --
American Can 115.- --
American Smelting 50.25 50.75
American Tel et Teleg 172.- 172.25
American Tobacco 89.-
Bethlehem Steel 77.37 77.50
Chrysler Corporation 87.- 87.25
Consolidated Edison 31.87 32.-
Du Pont de Nemours 186.- 186.25
Electric Bond and Share 7.25 7.12
General Motors 54.37 54.92
International Nickel 33.- 33.-
New York Central 16.50 16.50
United Aircraft 47.50 48

CHRONIQUE RÉGIONALE

AFFAIRES FÉDÉRALES

AFFAIRES MILITAIRES

Les comptes de la Confédération pour 1939

BERNE, 1er. — Dans sa séance du 1er avril 1940, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport du département fédéral des finances et des douanes sur le résultat du compte d'Etat 1939.

Le compte d'administration se clôt par un excédent de dépenses de 52,5 millions de francs. Le déficit est inférieur de 36,4 millions de francs à l'excédent de dépenses de 88,9 millions de francs prévu au budget.

Les dépenses du compte d'administration contiennent les amortissements et les réserves suivantes (en millions de francs) :

Amortissement du solde passif du compte d'Etat 20.8; amortissement du déficit des comptes d'Etat de 1933 à 1935, 18.1; amortissement des frais d'émission d'emprunts 1.4; amortissement des crédits militaires extraordinaires 21.7; versement au fonds des chemins de fer 35.0.

Le compte de profits et pertes se solde par un déficit de 60,4 million de francs, compte tenu de l'excédent des dépenses du compte d'administration, d'un amortissement de 4,4 millions sur titres et d'une réserve au compte d'amortissement de 5,6 millions pour des actifs douteux.

Le déficit du compte de profits et pertes, ainsi que les dépenses votées par arrêtés fédéraux spéciaux pour la défense nationale, d'un montant de 156,8 millions de francs et pour la création d'occasions de travail d'un montant de 12,1 millions grèvent le compte capital.

Le solde passif de 1.529,0 millions de francs à fin 1938 s'augmente en conséquence de 229,3 sous déduction des amortissements de 62,0; l'augmentation nette est de 167,3 millions de francs. Le solde passif de la Confédération au 31 décembre 1939 s'élève donc à 1.696,3 millions de francs.

Dans cette somme ne sont pas comprises les dépenses occasionnées par les mesures prises pour la protection du pays et le maintien de sa neutralité, conformément à l'arrêté fédéral du 30 août 1939.

Ces dépenses sont les suivantes (en millions de francs) : Service actif 235,1. Organisation pour l'économie de guerre à ces dépenses correspondent des actifs 70,5.

Recettes d'après les principaux groupes : Le premier chiffre entre parenthèses représente la somme budgétée, le second le compte pour 1939, en millions de francs :

Produit total: (511,8) 581,3; produit des capitaux (38,3) 36,9; produit des immeubles (2,0) 2,0; douanes: droits d'entrée (215,2) 252,8; droits d'entrée sur la benzine (53,0) 52,5; imposition du tabac (40,0) 45,4; impôt sur les boissons (12,0) 13,4; droits de douane supplémentaires et suppléments de prix ayant une destination spéciale (2,7) 4,3; taxe militaire (4,0) 4,3; droits de timbre (57,8) 54,4; contribution de crise (30,0) 34,0; recettes affectées à des buts déterminés (12,2) 24,1; supplément de prix sur les huiles et les graisses comestibles (10,0) 17,0; taxes, amendes et autres recettes (12,3) 12,9; prélèvement sur divers fonds et diverses réserves (2,3) 2,3; administration des P.T.T. (20,0) 25,0.

Dépenses. Le premier chiffre entre parenthèses est celui du budget, y compris les crédits supplémentaires, le second est celui du compte de 1939, en millions de francs: finances et des douanes (66,1) 69,3; dépenses et des réserves (35,0) 35,0; administration générale (5,6) 5,2; département politique (9,7) 9,4; département de l'intérieur (54,7) 48,5; département de justice et police (6,8) 6,5; département militaire (145,8) 127,4; départements des finances et des douanes (66,1) 69,3; dépenses de l'économie publique (158,9) 161,0; département des postes et des chemins de fer (8,2) 4,7; imprévu (0,6) 0,6. Total (655,2) 633,8.

Le prix du pain augmentera de trois centimes par kilo à partir du 15 avril

BERNE, 1er. — Le département fédéral de l'économie publique vient d'autoriser les meuniers à augmenter à partir du 1er avril 1940 de 2 fr. 50 par quintal le prix de la farine panifiable. Il en résultera à partir du 15 avril, un renchérissement du pain qui ne devra pas dépasser 3 c. par kilo. Dans les régions où le prix du pain dépasse la moyenne du pays, la hausse devra en règle générale rester inférieure à 3 c. Le service fédéral du contrôle des prix examinera d'entente avec l'administration des blés les cas particuliers qui lui seront soumis par les boulangers.

Sauf des événements extraordinaires, il y a lieu d'admettre que les nouveaux prix de la farine et du pain pourront être maintenus durant plusieurs mois.

En pays fribourgeois

Il ressort d'un communiqué de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation que l'augmentation des prix de la farine et du pain est motivée par les raisons suivantes :

Le prix de revient du blé panifiable importé, franco gare destinataire suisse, a renchéri de 10 fr. environ par quintal depuis le début de la guerre. Cette hausse est due en partie à l'augmentation des prix dans les pays exportateurs. Mais la cause principale réside dans l'augmentation des frais de transport et des primes d'assurances contre le risque de guerre. Ainsi, tandis que les frais de transports maritimes des ports sud-américains à Gênes-Marseille s'élevaient avant la guerre à 2 fr. suivant à peine par quintal de blé, ils atteignent aujourd'hui plus de 9 fr. Si l'on adaptait entièrement le prix du pain au nouveau prix de revient des céréales panifiables, le pain renchérirait de 10 c. par kilo.

Malgré la hausse considérable des prix du blé, le pain n'a pas renchéri jusqu'ici en Suisse. Les réserves de céréales existant dans le pays au début de la guerre et les prescriptions édictées par le Conseil fédéral en septembre 1939 concernant la mouture ont permis de maintenir, jusqu'à fin mars 1940, le prix de la farine à 31 fr. par quintal et celui du pain au niveau très bas de 43 c. pour la miche ronde d'un kilo (prix à Berne).

Tournée d'inspection du général

BERNE, 1er. — L'état-major de l'armée communique: La semaine dernière, le général s'est rendu au camp d'instruction des chiens d'armée. Plusieurs exercices de transports de blessés et de ravitaillement de troupes par des traîneaux auxquels des troupes de chiens polaires et de bouviers furent attelés prouvèrent l'utilité des chiens dans l'armée.

Vendredi, le général inspecta l'établissement sanitaire militaire de Montreux-Vevey, et samedi il assista dans le Jura à des exercices de démonstrations de chars blindés dont les résultats furent particulièrement concluants. Les chars de petit calibre dont dispose notre armée, grâce à leur mobilité, manœuvrent avec beaucoup de facilité sur un terrain couvert de neige.

NOUVELLES DIVERSES

La Finlande a toujours besoin de secours

GENEVE, 1er. — A la demande de M. Rudolf Holsti, délégué permanent de la Finlande près la S.d.N., le secrétaire général de la S.d.N. a fait parvenir au conseil et aux membres de la société les indications suivantes qui seront complétées ultérieurement :

Le « Suomen Huolto » (comité central d'organisation de l'assistance à la population finlandaise), dans un télégramme adressé à la délégation permanente de Finlande, insiste sur les besoins de secours qui se font plus pressants depuis la fin de la guerre. Le nombre des évacués est de 550.000, dont 55% d'enfants et 30% de femmes; 4500 habitations ont été ruinées par les bombardements aériens, 50.000 personnes se trouvent sans toit. Le nombre des tués en action est de 15.000, tandis que le nombre des veuves et des orphelins n'est pas encore connu. Il y a 40.000 blessés.

Pour l'œuvre de secours, il y a notamment un besoin urgent des matériaux et produits suivants: toiles, matelas, draps de lit, couvertures de laine; vaisselle et ustensiles de cuisine, couteaux, fourchettes, serviettes, savon; produits alimentaires; chaussures, cuirs, tissus pour lingerie de dessous, fil et boutons. Le « Suomen Huolto », qui a établi des asiles pour les orphelins de guerre, aurait aussi besoin de toutes sortes de fournitures pour leurs installations.

On ne peut que souhaiter que la sympathie du public réponde à l'effort entrepris pour maintenir vivante la navigation sur nos lacs.

Poissons d'avril

Malgré la gravité des événements, de nombreux journaux ont sacrifié à la tradition des poissons d'avril et ont obtenu quelque succès par le fait même que personne ne croyait que l'on pût faire des farces en un tel moment.

Une des plus réussies fut celle d'un journal du Val-de-Travers qui annonçait la composition d'un nouveau groupement de citoyens et de citoyennes s'intéressant aux affaires communales et désireux de lutter pour le progrès et la justice dans leur village.

Un tel programme, bien fait pour séduire, était de nature à intéresser tout le monde. D'autant plus que l'article se terminait par un rendez-vous en règle fixé aux personnes de bonne volonté.

On dit qu'il y eut beaucoup de monde.

La ligne aérienne Locarno - Barcelone a été inaugurée hier

LOCARNO, 1er. — L'inauguration de la ligne aérienne directe Locarno-Barcelone a eu lieu lundi par un temps splendide. Parmi les invités de la Swissair, on remarquait entre autres M. Domingo de la Barcenan, ministre d'Espagne à Berne, M. Martignoni, conseiller d'Etat tessinois.

A l'occasion de ce raid, de nombreux envois postaux ont été transportés. L'avion est arrivé à Barcelone à 18 heures environ. Après Locarno-Rome, c'est la deuxième ligne internationale aérienne remise en exploitation.

Des appareils alliés ont survolé notre territoire dimanche soir

BERNE, 1er. — L'état-major de l'armée communique: Dimanche 31 mars, notre territoire a été survolé, à grande altitude, par plusieurs avions de nationalité inconnue. Ils ont pénétré chez nous au-dessus de Rorschach à 20 h. 20 et ont repassé la frontière près de Rheinfelden à 20 h. 55.

La D.C.A. allemande ayant ouvert le feu, il s'agissait probablement d'appareils alliés.

L'affaire de l'Hôpital cantonal

Un mandat d'assignation (c) La commission de gestion de l'Hôpital cantonal, présidée par M. Joseph Piller, conseiller d'Etat, vient de mettre à exécution la décision prise par le conseil d'administration dudit hôpital au sujet des responsabilités encourues par l'ancienne commission. On sait que la caissière, Anne-Marie P., a détourné environ 95.000 francs.

Un mandat d'assignation a été remis à M. Charles Chassot, conseiller national, ancien gérant, pour un montant de 80.000 francs.

L'affaire était assignée hier, lundi, devant le juge de paix pour une première conciliation. Celle-ci a été renvoyée à quinzaine, M. Chassot siégeant aux Chambres fédérales. Les deux autres membres de la commission ont l'intention de passer une transaction pour la somme restante qui leur est réclamée.

D'UNE GUERRE A L'AUTRE

Il y a vingt-cinq ans... 2 avril 1915: La disette commence à se faire sentir à Vienne.

— Les troupes russes ont pris, après un siège de plusieurs semaines, la forteresse de Przemysl.

— En Argonne, la bataille continue à être très violente entre troupes allemandes et françaises.

Avec le mois d'avril la navigation renaît sur nos lacs

La réorganisation de la Société de navigation — dont il a été tant parlé — est effectuée depuis le début de l'année. Les nouveaux organes de l'entreprise se sont mis au travail et ont eu à examiner et à résoudre un grand nombre de questions. La navigation étant extrêmement réduite dans les mois d'hiver — réserve faite des courses au patinage qui ont apporté des recettes bienvenues —, on s'est occupé de préparer la saison d'été. Certes les événements actuels ne sont pas pour faciliter les débuts de la société réorganisée; néanmoins celle-ci a décidé d'aller de l'avant et de réaliser son programme dans toute la mesure du possible. C'est dans cet esprit que la commission d'exploitation a établi des projets d'horaires, dont le premier, celui de printemps, est entré hier en vigueur.

Cet horaire doit permettre, bien entendu, une exploitation économique, mais grâce aux nouvelles unités que possède la société, on a pu rétablir dès maintenant le service quotidien sur les lignes Neuchâtel-Estavayer et Neuchâtel-Cudrefin-Vully-Morat, ce qui constitue une grosse amélioration sur le service de l'année dernière. Dès maintenant donc, la Société de navigation doit pouvoir compter sur sa clientèle et sur les amis du lac, auxquels elle permet de faire par bateau leurs déplacements dans les régions riveraines.

Comme nous l'avons dit, il ne s'agit pour aujourd'hui que de l'horaire de printemps, lequel doit préparer, dès juin, le service d'été, qui offrira, lui, des possibilités extrêmement intéressantes tant pour les touristes que pour les riverains qui se servent de la navigation dans leurs voyages utilitaires.

On ne peut que souhaiter que la sympathie du public réponde à l'effort entrepris pour maintenir vivante la navigation sur nos lacs.

LA VILLE

Un ministre à Neuchâtel Le nouveau ministre de Yougoslavie à Berne et les membres de la légation de Yougoslavie ont visité notre ville et ses environs immédiats.

Mlle de Mannerheim a séjourné quatre jours à Neuchâtel Après la conférence qu'elle a donnée dans notre ville, Mlle Sophie de Mannerheim a séjourné quatre jours à Neuchâtel. Elle a été chez nous l'objet de nombreuses marques de sympathie.

Un beau geste Nous apprenons que le Club des étudiants étrangers de l'Université de Neuchâtel, en clôturant le semestre d'hiver, a fait un versement de 500 fr. en faveur du Don national suisse.

Un cambriolage chez un champion motocycliste Un audacieux cambriolage a été commis, dans la nuit de samedi à dimanche, dans le magasin de cycles bien connu dans le monde sportif que M. Cordey tient à l'Ecluse. Les voleurs se sont emparés d'un important outillage de précision et d'accessoires pour une valeur de 600 fr. Ils ont volé en outre une somme de 35 fr.

Il semble que les voleurs se soient introduits dans le magasin de M. Cordey — il s'agit du champion motocycliste — en passant par derrière.

La police a ouvert immédiatement une enquête.

LA VILLE

PESEUX Avec les pompiers (c) Un cours d'élevés groupant une quinzaine de sous-officiers du district de Boudry s'est déroulé samedi dernier à Pesieux.

Placé sous le commandement du capitaine Maret, de Gorgier, assisté de quelques commandants de la région, ce cours débutait à la première heure de la matinée pour se terminer le soir à 18 h. Tous les engins furent tenus les uns après les autres à la satisfaction de l'inspecteur, le colonel Turin, de Neuchâtel.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE Le chômage et le service complémentaire (c) Au 31 mars, on comptait au Locle 164 chômeurs totaux contre 524 en mars 1939. La mobilisation des S. C. est pour beaucoup dans cette diminution. En février, 232 chômeurs totaux touchaient encore des secours. Le nombre des chômeurs partiels est également en baisse. Deux cent cinquante et un ont été secourus en mars contre 996 en mars 1939. Le mois d'avril s'annonce moins bon et plusieurs usines enregistrent un chômage partiel. Mais d'ici au 30 la situation peut s'améliorer.

LA BRÉVINE Conseil général (c) Le Conseil général s'est réuni samedi sous la présidence de M. Georges Steiner. Le président rappelle la mémoire de M. Alfred Huguenin, décédé. Pour le remplacer au sein du Conseil communal, M. Paul Dumont est élu par 11 voix.

M. Georges Steiner est nommé par 12 voix membre de la commission du feu. Agrégation. — A l'unanimité, M. René Cendal est agrégé à la commune de la Brévine.

Comptes. — Recettes totales, 106.790 fr. 54; dépenses totales, 108.336 fr. 87; déficit, 1576 fr. 33.

Un boni de 25 fr. 70 était prévu. Si l'on prend note du compte de mobilisation, 10.960 fr., ouvert au début de la guerre, et qui bien sûr était imprévu, le résultat de 1939 est bon.

Notons que le fonds de l'Asile a versé 5400 fr. à l'assistance, que les amortissements se sont élevés à 4100 fr., que les impôts ont rapporté plus que ce qui avait été prévu et que, pour compenser, il en est de même des dépenses inscrites aux travaux publics.

Les comptes sont adoptés sans opposition.

Divers. — M. Robert Sausser voudrait que certaines modifications soient apportées dans la livraison du foin pour l'armée.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN Accident d'automobile (c) Lundi matin, M. Paul Balmer, président de commune, domicilié à la Borcarderie, descendant en automobile le chemin qui va de la maison d'habitation à la ferme. A la suite d'une erreur de manœuvre, la machine dévala le talus, en franchit le mur et rebomba sur ses quatre roues après avoir fait un saut de 1 m. 50 environ.

Le conducteur subit une forte commotion; il fut ramené à son domicile. Le médecin appelé le fit transporter à l'hôpital de Landeueux. Nous apprenons que M. Balmer souffre d'une fracture de la rotule, mais son état général est satisfaisant.

Souscription en faveur de la Pologne E. B., 10 fr.; anonyme, 2 fr.; anonyme, Peseux, 10 fr.; anonyme, 5 fr. — Total à ce jour: 147 fr.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 1er avril 1940, à 6 h. 30

Table with 5 columns: Observations faites aux gares C.F.F., Centigrades, TEMPS ET VENT, and various weather data points for different locations like Bale, Berne, Coire, Davos, etc.

LA VILLE

Un ministre à Neuchâtel Le nouveau ministre de Yougoslavie à Berne et les membres de la légation de Yougoslavie ont visité notre ville et ses environs immédiats.

Mlle de Mannerheim a séjourné quatre jours à Neuchâtel Après la conférence qu'elle a donnée dans notre ville, Mlle Sophie de Mannerheim a séjourné quatre jours à Neuchâtel. Elle a été chez nous l'objet de nombreuses marques de sympathie.

Un beau geste Nous apprenons que le Club des étudiants étrangers de l'Université de Neuchâtel, en clôturant le semestre d'hiver, a fait un versement de 500 fr. en faveur du Don national suisse.

Un cambriolage chez un champion motocycliste Un audacieux cambriolage a été commis, dans la nuit de samedi à dimanche, dans le magasin de cycles bien connu dans le monde sportif que M. Cordey tient à l'Ecluse. Les voleurs se sont emparés d'un important outillage de précision et d'accessoires pour une valeur de 600 fr. Ils ont volé en outre une somme de 35 fr.

Il semble que les voleurs se soient introduits dans le magasin de M. Cordey — il s'agit du champion motocycliste — en passant par derrière.

La police a ouvert immédiatement une enquête.

RÉGION DES LACS

CUDREFIN L'arrestation du bandit Gretillat Le jeune et audacieux bandit J. Gretillat, qui s'était évadé de Witzwil ou il purgeait une peine sévère pour les délits que l'on sait, a été arrêté à Cudrefin, samedi soir. Il avait mis sa brève liberté à profit pour cambrioler quelques-uns des chalets qui se trouvent sur la rive du lac.

BIENNE Accident de la circulation (c) Dans la nuit de dimanche à lundi, une automobile, qui roulait à trop grande vitesse, a manqué à Bienne un virage à la rue Gouffin. Le véhicule, occupé par trois personnes, fut lancé sur le trottoir et s'arrêta après avoir arraché un poteau indicateur. Par chance, personne ne fut blessé, mais les dégâts matériels se montent à plus de mille francs.

Funiculaire Bienne-Macolin (c) Lundi après-midi s'est tenue à Macolin l'assemblée générale des actionnaires du funiculaire Bienne-Macolin, sous la présidence de M. Peter, directeur de banque.

Pendant l'année 1939, le funiculaire en 9818 courses (10.122 en 1938) a transporté 110.096 personnes, contre 133.818 en 1938, et 135.000 kilos de marchandises (152.700 kilos en 1938). Les recettes d'exploitation se montent à 54.115 fr. 52 et les dépenses à 53.889 fr. 35, laissant un bénéfice de 226 fr. 17. Au 31 décembre 1939, le compte des profits et pertes boucle avec un solde passif de 8986 fr. 88. Le facteur météorologique a été éminemment défavorable l'an dernier; l'hiver n'a pas apporté beaucoup de neige et l'été a été très pluvieux. D'autre part, la mobilisation et la guerre n'ont pas manqué d'entraver le tourisme.

Ces comptes ont été approuvés et décharge a été donnée au conseil d'administration pour sa bonne gestion. Ce dernier ne subit pas de changement.

ESTAVAYER

Défilé militaire (c) Samedi soir, les troupes cantonnées chez nous défilèrent avec fanfare et drapeau déployé, devant les anciens officiers de l'unité, ceux qui eurent l'honneur de servir sous le même drapeau, durant les mobs. de 1914 à 1918. Ce fut une cérémonie simple, mais combien émouvante!

MORAT Société suisse des officiers du train (sp.) La seizième assemblée générale de la Société suisse des officiers du train et officiers convoyeurs de l'armée s'est tenue samedi et dimanche à Morat.

Le samedi après-midi, le comité central a siégé à la Salle des concerts de la ville et a préparé l'assemblée de demain. Un souper en commun a eu lieu à l'hôtel de la Croix-Blanche.

Dimanche matin, environ quatre-vingts officiers étaient réunis à la Salle des concerts pour l'assemblée générale. Le président donna le compte-rendu de l'année écoulée, qui fut adopté, de même que les comptes. On entendit ensuite une conférence du colonel Collaud, vétérinaire en chef. Il a traité des changements survenus dans le service vétérinaire en rapport avec la nouvelle organisation des troupes de 1936. Il a également donné connaissance des expériences faites durant les premiers mois du service actif, de septembre à mars.

La ville de Morat était représentée par M. Cuthnecht, syndic et conseiller national, et le gouvernement par M. Meyer, préfet.

Pendant le dîner, qui eut lieu à l'hôtel de la Couronne, la musique de Morat et le Chœur d'hommes se sont fait entendre. L'assemblée générale était honorée de la présence du colonel divisionnaire Marcuard.

Madame et Monsieur Albert Hodel-Aeberhard; Mademoiselle Lina Besson; Mademoiselle Louise Besson, à Neuchâtel; les enfants de feu Jean-Pierre Besson, à Engollon et à Chézard, et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Cécile AEBERHARD-BESSON leur chère mère, sœur, tante et parente, enlevée à leur affection dans sa 81me année, après une courte maladie.

Repose en paix, chère mère. L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 3 avril, à 13 heures. Domicile mortuaire: Stade 8.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part Et Jésus dit à ses disciples: « Passons sur l'autre rive ».

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles alliées, ont le chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Madame Antoinette Rossé née AESCHLIMANN décédée le 30 mars, à l'âge de 93 ans. Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, 1940.

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel vous livre tous faire-part dans le minimum de temps Exécution très soignée

Mars 26 27 28 29 30 31



Niveau du lac, 31 mars, à 7 h., 429.88 Niveau du lac, 1er avril, à 7 h., 429.66

RÉGION DES LACS

CUDREFIN L'arrestation du bandit Gretillat Le jeune et audacieux bandit J. Gretillat, qui s'était évadé de Witzwil ou il purgeait une peine sévère pour les délits que l'on sait, a été arrêté à Cudrefin, samedi soir. Il avait mis sa brève liberté à profit pour cambrioler quelques-uns des chalets qui se trouvent sur la rive du lac.

BIENNE Accident de la circulation (c) Dans la nuit de dimanche à lundi, une automobile, qui roulait à trop grande vitesse, a manqué à Bienne un virage à la rue Gouffin. Le véhicule, occupé par trois personnes, fut lancé sur le trottoir et s'arrêta après avoir arraché un poteau indicateur. Par chance, personne ne fut blessé, mais les dégâts matériels se montent à plus de mille francs.

Funiculaire Bienne-Macolin (c) Lundi après-midi s'est tenue à Macolin l'assemblée générale des actionnaires du funiculaire Bienne-Macolin, sous la présidence de M. Peter, directeur de banque.

Pendant l'année 1939, le funiculaire en 9818 courses (10.122 en 1938) a transporté 110.096 personnes, contre 133.818 en 1938, et 135.000 kilos de marchandises (152.700 kilos en 1938). Les recettes d'exploitation se montent à 54.115 fr. 52 et les dépenses à 53.889 fr. 35, laissant un bénéfice de 226 fr. 17. Au 31 décembre 1939, le compte des profits et pertes boucle avec un solde passif de 8986 fr. 88. Le facteur météorologique a été éminemment défavorable l'an dernier; l'hiver n'a pas apporté beaucoup de neige et l'été a été très pluvieux. D'autre part, la mobilisation et la guerre n'ont pas manqué d'entraver le tourisme.

Ces comptes ont été approuvés et décharge a été donnée au conseil d'administration pour sa bonne gestion. Ce dernier ne subit pas de changement.

ESTAVAYER

Défilé militaire (c) Samedi soir, les troupes cantonnées chez nous défilèrent avec fanfare et drapeau déployé, devant les anciens officiers de l'unité, ceux qui eurent l'honneur de servir sous le même drapeau, durant les mobs. de 1914 à 1918. Ce fut une cérémonie simple, mais combien émouvante!

MORAT Société suisse des officiers du train (sp.) La seizième assemblée générale de la Société suisse des officiers du train et officiers convoyeurs de l'armée s'est tenue samedi et dimanche à Morat.

Le samedi après-midi, le comité central a siégé à la Salle des concerts de la ville et a préparé l'assemblée de demain. Un souper en commun a eu lieu à l'hôtel de la Croix-Blanche.

Dimanche matin, environ quatre-vingts officiers étaient réunis à la Salle des concerts pour l'assemblée générale. Le président donna le compte-rendu de l'année écoulée, qui fut adopté, de même que les comptes. On entendit ensuite une conférence du colonel Collaud, vétérinaire en chef. Il a traité des changements survenus dans le service vétérinaire en rapport avec la nouvelle organisation des troupes de 1936. Il a également donné connaissance des expériences faites durant les premiers mois du service actif, de septembre à mars.

La ville de Morat était représentée par M. Cuthnecht, syndic et conseiller national, et le gouvernement par M. Meyer, préfet.

Pendant le dîner, qui eut lieu à l'hôtel de la Couronne, la musique de Morat et le Chœur d'hommes se sont fait entendre. L'assemblée générale était honorée de la présence du colonel divisionnaire Marcuard.

Madame et Monsieur Albert Hodel-Aeberhard; Mademoiselle Lina Besson; Mademoiselle Louise Besson, à Neuchâtel; les enfants de feu Jean-Pierre Besson, à Engollon et à Chézard, et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Cécile AEBERHARD-BESSON leur chère mère, sœur, tante et parente, enlevée à leur affection dans sa 81me année, après une courte maladie.

Repose en paix, chère mère. L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 3 avril, à 13 heures. Domicile mortuaire: Stade 8.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part Et Jésus dit à ses disciples: « Passons sur l'autre rive ».

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame G. Sjöstedt-Suchard membre dévoué du comité pendant 40 ans. Apoc. XIV, 13.

Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel 31 mars

Température. — Moyenne: 6.8. Minimum: 0.9. Maximum: 13.3. Baromètre. — Moyenne: 727.5. Vent dominant. — Direction: S.-E. Force: très faible.

Etat du ciel. — Légèrement nuageux le matin, clair l'après-midi.

Mars 26 27 28 29 30 31



Niveau du lac, 31 mars, à 7 h., 429.88 Niveau du lac, 1er avril, à 7 h., 429.66

Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable. II Cor. IX